



60^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

**CONGRÈS NATIONAL
DE L'ANACR**

ALPES CONGRÈS - GRENOBLE → 5-6-7 - NOVEMBRE 2004

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1166-1167 - NOVEMBRE-DECEMBRE 2004

GRENOBLE : 1 000 COMBATTANTS AU PRESENT DE LA MEMOIRE ET DE L'AVENIR



Plus de 1 000 participants à la séance solennelle d'ouverture...

Robert Chambeiron, secrétaire-général adjoint du CNR, Grand-Croix de la Légion d'Honneur et Louis Cortot, Compagnon de la Libération, au nom de l'ANACR, Simone Mariotte et Jacques Varin, au nom des "Amis(e)s de la Résistance" rendent hommage à tous les martyrs de la Résistance lors de la cérémonie patriotique.



L'ANACR EN DEUIL : YVONNE BORNET N'EST PLUS

Yvonne BORNET est décédée dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 novembre dernier

Nous savions la gravité de la maladie qui l'avait frappée, mais aussi le courage qu'elle ne cessait de montrer durant ces longs mois dans le dur et éprouvant combat mené contre le mal qui la rongait. Ce courage, nous avions pu le constater lors de la réunion de notre Bureau National le 24 septembre 2003, auquel elle avait tenu à participer malgré la dureté du traitement auquel elle était astreinte. Tous avaient tenu alors à l'entourer de leur affection.

Yvonne était membre du Conseil National depuis 1990 et du...
(suite page 11)

Le Congrès National de l'A.N.A.C.R. qui se tint à Nevers en 2002 fut un incontestable succès : 753 délégués venus de 68 départements. Celui qui vient de siéger à Grenoble, 60 ans après la Libération, a dépassé nos espérances. Qu'on en juge : 817 délégués venus de 79 départements - dont 354 Amis - et, pour la séance d'ouverture, près de 200 adhérents de la région garnissant la plus haute travée. Au total, donc, un peu plus de 1000 participants entendirent les interventions des personnalités, le message de Monsieur le Président de la République et la présentation du rapport élaboré par le Bureau sortant. Autour du Président Chambeiron - dernier témoin de la formation, des débats et des décisions du Conseil National de la Résistance - siégeaient M. le Ministre délégué, M. le Préfet, le Général commandant la Région, et de nombreuses autorités élues : Maire, présidents des Conseils régional et général, parlementaires d'appartenances diverses...

Magnifique séance, qui témoigna puissamment de la fidélité dynamique des survivants (dont les moins âgés frôlent les 80 ans), de l'intérêt profond de nombreux Amis, de l'éclat fécond du récent soixantième anniversaire, de la volonté générale de dresser devant les émules du nazisme le barrage démocratique de la France qui se souvient, de célébrer dans une vaste union le soixantième anniversaire de la Victoire et d'inscrire au calendrier pour les générations à venir les dates inséparables du 18 juin et du 27 mai, qui ensemble rendirent à la France sa dignité.

Séance qui, disons-le, témoigne aussi de la qualité des services d'organisation et de l'importance de l'aide des collectivités locales (Comment en eût-il été autrement en cette région où la Résistance fut si active ?)

Alors, que ce Congrès se prolonge tous les jours. Qu'avec l'aide d'Amis les Résistants prolongent en leurs comités l'action civique d'hier. Que les uns et les autres propagent la vérité sur l'Histoire que nous avons vécue, accentuent le combat contre les apprentis criminels qui s'entraînent sur les tombes, la popularisation hors de l'A.N.A.C.R. (dans tous les publics où ils évoluent) du C.N.R., de son œuvre, du programme qu'il nous a laissé, de ses aspirations, qui exprimaient notre unanimité.

En conclusion, continuons, comme en fait nous l'avons toujours fait et continuons jusqu'au bout à travailler avec nos "Ami(e)s" POUR L'AVENIR.

A.N.A.C.R.



ALPES CONGRÈS - GRENOBLE → 5-6-7 - NOVEMBRE 2004

Plus d'un millier de participants, dont 817 délégués (parmi lesquels 354 Amis(e)s de la Résistance) venus de 79 départements et auxquels s'étaient joints pour la séance d'ouverture plus de 200 adhérents et "Amis" de l'Isère et des départements limitrophes, ont fait du congrès national de l'ANACR qui s'est tenu du 5 au 7 novembre à Grenoble un grand moment de mémoire vivante et combative de la Résistance au cœur de la période commémorative des 60^{èmes} anniversaires, depuis celui de la création du CNR le 27 mai 2003 à celui de la victoire le 8 mai 2005.

Le Bureau du Congrès

Jacques Weiller, secrétaire du Bureau National sortant, monte à la tribune et, après avoir rappelé que, statutairement, les pouvoirs du Bureau National élu au congrès de Nevers prennent fin à l'ouverture de celui de Grenoble, demande aux délégués d'élire un Bureau du Congrès, chargé tout à la fois d'assurer son bon déroulement et la permanence de la direction de l'Association jusqu'à l'élection du nouveau Bureau national. Il soumet alors au vote les noms des camarades suivants, en précisant que leur présence au premier rang de la tribune se ferait par roulement :

- Pour les Résistants : Robert CHAMBEIRON, Pierre SUDREAU, Charles FOURNIER-BOCQUET, Pierre FUGAIN, René MOUCHET, Gabriel MADEVA, Simone CONAN, Jean THOUVENIN, Franck BEZIADE, Jacques WEILLER, Louis CORTOT, Cécile ROL-TANGUY, Michel DEFRAANCE, Henriette DUBOIS, Simone GILLOT, Roger FAURE, Lucienne FORESTIER, Jean GRAZON, Claude HALLOUIN, Paul LIMOUZI, Marcel MERY, Raymond MONCORGE, Louis MOUCHET, Gilbert PALTRIE, Camille PRADET, Roger RANOUX, Claude ROCHAT, Alfred ROLLAND, Raymond SAUVAGE, Raoul VIGNETTES, Lucien VOLLE.

- Pour les "Amis(e)s de la Résistance" : Jean-Paul BÉDIN, Bruno CASSANAS, Michel COLAS, Sylvie DAEMS, Robert DAVID, Bernard DELAUNAY, Guy DESCHAMPS, Robert FUREAU-FENIER, Colette GAIDRY, Monique JOUANLANNE, Simone MARIOTTE, Pierre MARTIN, Mireille MONIER-LOVIE, Brigitte MORENO, Martine PETERS, Jean-Paul RIFFAULT, Christiane TARDIF, Jacques VARIN.

Ces propositions ayant été adoptées à l'unanimité, les camarades et Amis ainsi désignés prennent place à la tribune, Robert Chambeiron, président-délégué sortant, Secrétaire général-adjoint du CNR, Grand Croix de la Légion d'Honneur, est porté à la Présidence du congrès.

Les invités

Robert Chambeiron déclare le congrès ouvert et demande à Jacques Weiller d'inviter les personnalités ayant annoncé leur présence à prendre place à la tribune : M. Hamlaoui MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, qui, arrivant de Paris et nous rejoindra le congrès vers le milieu de l'après-midi, M. Michel DESTOT, député-maire de Grenoble, M. Michel BART, Préfet de l'Isère, M. Jean-Jacques QUEYRANNE, Président du Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes, M. André VALLINI, Président du Conseil Général de l'Isère, M. Didier MIGAUD, Président de Grenoble Alpes Métropole, M. le général de MALAUSSENE, commandant de la Région militaire et de la 27^{ème} DIM, M. le général ROUGELOT, Directeur départemental de l'ONAC, M. le colonel LUCAS, commandant départemental de la Gendarmerie, M. le lieutenant-colonel FUMAT, Délégué militaire départemental adjoint, M. Gilbert BIESSY, député, M. Francois BROTTES, député, M. Richard CAZENAVE, député, M. Georges COLOMBIER, député, M. Jacques REMILLER, député, M. Marcel MORABITO, recteur d'Académie, M. Jacques AUBRY, inspecteur d'Académie.

Sont ensuite appelés à la tribune les invités nationaux de l'ANACR : M. Jacques GOUJAT, Président de l'Union Française des Associations de Combattants, Mme Anita BAUDIN, membre du Bureau exécutif de la FNDIRP, M. Daniel WOJKOWIAK, Secrétaire National de la FNACA, M. Claude MOULIN, vice-président de l'Union Fédérale, M. Daniel ROCHE, membre du Bureau National de l'A.R.A.C., M. Jean-Claude DUCLOS, Conservateur du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, M. Daniel SAMUEL, directeur du Centre Delestraint-Fabien, Mme Anne-Marie VICTOR, ancienne directrice du Centre Delestraint-Fabien, M. Claude ANDRIEU.

SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

UN MESSAGE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 21 OCT. 2004

Alors que l'ANACR réunit son congrès national à Grenoble, je tiens à saluer chaleureusement chacun de ses délégués. A tous, je veux redire aujourd'hui la reconnaissance de nos compatriotes.

Cette année est plus que jamais celle du souvenir. Souvenir de ces instants où tout s'est joué, la libération de notre pays et de l'Europe tout entière asservie.

Il y a soixante ans, la France rentrait chez elle avec le statut de combattant et de vainqueur. Le 8 mai 1945, elle retrouvait son rang parce que des Français avaient refusé la défaite et l'ignominieuse collaboration avec l'occupant. Parce qu'ils s'étaient battus, non seulement sur tous les théâtres d'opérations aux côtés des forces alliées, mais aussi, au sein de la Résistance, sur notre propre sol.

Multipliant les opérations de sabotage, de harcèlement et les appels à l'insurrection aux heures décisives des débarquements de Normandie et de Provence, coordonnant tout au long de la reconquête de notre territoire ses opérations avec celles des forces débarquées, la Résistance intérieure vit son rôle militaire salué par les plus grands chefs alliés, qui évaluèrent sa contribution aux combats à une quinzaine de divisions.

En fédérant toutes ses composantes au sein du Conseil national de la Résistance, à l'appel du Général de Gaulle, elle incarnait l'unité nationale retrouvée. L'apport politique de la Résistance fut également déterminant aux premières heures de la Libération pour affirmer la souveraineté de la France et restaurer la République.

Robert Chambeiron, souligne la présence au Congrès de Mme Odette CHRISTIENNE, adjointe au maire de Paris, venue représenter la capitale, ville Compagnon de la Libération, aux cérémonies du 60^{ème} anniversaire de la remise de la Croix de la Libération à Grenoble, et l'invite à prendre place à la tribune.

A la mémoire de nos camarades disparus

Robert Chambeiron donne ensuite la parole à Jean Grazon, qui évoque avec émotion la mémoire de tous nos camarades disparus dans tous les départements depuis le dernier congrès de Nevers, et cite nommément ceux qui appartenaient aux organes nationaux de direction : Gérard Jouanlanne (Rhône), membre ami associé du Conseil National, Raymond Chasle (Hauts-de-Seine), Henri Doridon (Saône-et-Loire), François Fonville-Alquier (Paris), François Francesconi (Savoie), Marguerite Garnotel (Yonne), André Mouliet (Gironde), Louis Perez (Pyrénées-Atlantiques), Georges Pétry (Aube), Gisèle Robert (Gironde), Raymond Salvy (Ain), Léon Szafrański (Haute-Savoie), Maurice Tijons (Val-de-Marne), membres honoraires du Conseil National, Joseph Borinatto (Savoie), Robert Botte (Yonne), Auguste Brunet (Yvelines), Hélène Edeline (Lot-et-Garonne), José Goytia (Hauts-de-Seine), Toussaint Guérini (Tarn), Hélène Le Chevalier (Côtes-d'Armor), René Maseret (Allier), Etienne Perraud (Loire-Atlantique), Louis Picot (Paris), Pierre Vaujoux (Seine-Maritime), membres du Conseil National, Marjorie Legentilhomme (Alpes-Maritimes), Raymond Offroy (Alpes-Maritimes), Antoine Sanguinetti (Paris), membres du Comité d'Honneur, Lucien Mignard (Loire), Charles Montagnac (Corrèze), Paul Roche (Puy-de-Dôme), Louis Vaux (Corrèze), membres honoraires du Bureau National, Louis Blézy (Seine-Saint-Denis), Roger Lapostolle (Nièvre), membres du Bureau National Martial Larocque (Val-d'Oise), Albert Oriol (Paris), vice-présidents nationaux.

Les délégués se lèvent alors pour une minute de silence à la mémoire des disparus, puis la Chorale de Gières interprète le Chant des Partisans.

Le message du Président Chirac

Puis, devant les délégués restés debout, Robert Chambeiron donne lecture du message (reproduit ci-dessus) adressé au congrès par Monsieur le Président de la République, Jacques CHIRAC. (Applaudissements)

Rappelant que le congrès de Grenoble se tient à la charnière de deux grandes années commémoratives, celle - 2004 - qui aura vu commémorer le 15 mars dernier le 60^{ème} anniversaire du programme du CNR, le 6 juin le 60^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie et le 15 août celui du débarquement de Provence, le 25 août celui de la libération de Paris, et celle - 2005 - qui marquera

le 60^{ème} anniversaire de la victoire des peuples sur la barbarie nazie, Robert Chambeiron, après s'être félicité que la place de la Résistance dans la libération du pays ait été rappelée comme il convenait, et avoir exprimé le souhait que la mission des 60^{èmes} anniversaires - à laquelle l'ANACR participe - poursuive sa mission durant l'année 2005, souligne "une raison supplémentaire pour l'ANACR de réunir son congrès national dans une ville et une région qui sont des symboles de la lutte pour la liberté, pour l'idéal républicain, pour le progrès démocratique. En choisissant Grenoble et le Dauphiné, c'est à tous les Résistants, quel que fut la forme de leur combat que l'ANACR entend rendre hommage. Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi le 5 novembre, jour anniversaire de la remise de la Croix de la Libération à Grenoble de la table de la Libération, comme jour d'ouverture de notre congrès."

Robert Chambeiron, après avoir remercié l'ensemble des personnalités présentes à la tribune, invite M. Michel Destot, député-maire de Grenoble, à prendre la parole.

Les salutations de M. Michel Destot député-maire de Grenoble

"La Ville de Grenoble est heureuse et fière d'accueillir le Congrès national de l'ANACR. La date en est choisie avec beaucoup de soin : en cette année du 60^{ème} anniversaire de la Libération, et en ce jour même du 60^{ème} anniversaire de la remise de la Croix de la Libération à notre Ville. Je tiens à remercier de ce choix vos responsables, en particulier les Présidents Robert Chambeiron et Pierre Sudreau. C'est du reste une grande fierté pour notre Ville, Compagnon de la Libération, d'accueillir avec Robert Chambeiron le dernier témoin du Conseil National de la Résistance, le dernier témoin du 48 de la rue du Four, l'un des inspirateurs du programme "Les Jours heureux".

"Je veux aussi saluer et remercier le Président Pierre Sudreau, dont la présence, là encore, fait honneur à notre Ville. Monsieur le Ministre, votre vision du monde, lucide et humaniste est aussi celle des Grenoblois. Mes pensées vont enfin, bien sûr, à Monsieur Louis Cortot, fait Compagnon de la Libération à l'âge de 19 ans, par le général de Gaulle sous l'Arc-de-Triomphe.

"Mesdames et Messieurs les Anciens Résistants, Mesdames et Messieurs les Amis de l'ANACR, vous êtes chez vous dans notre ville faite Compagnon de la Libération par le chef de la France libre, dans notre ville proclamée capitale des Maquis par Radio-Londres (...).

"Durant l'Occupation, les Grenoblois ne faillirent pas à leur réputation. Avec le refus de quatre parlementaires isérois de voter les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, avec la soustraction des matériels d'armement à la Commission d'armistice en 1940, avec la montée en masse aux maquis de notre jeunesse au printemps 1944, l'histoire de Grenoble a été celle d'un ardent combat populaire pour la patrie et pour la liberté. Et je dois dire

2005, sixantième anniversaire de la libération des Camps, marquera également un temps de recueillement et de mémoire. Nous rendrons hommage à celles et ceux qui vécurent l'horreur de la déportation. Parmi eux, vos nombreux camarades, Héros anonymes de l'« armée des ombres », condamnés à l'enfer nazi. Nous penserons aussi à ceux qui furent, en France, arrêtés, livrés, torturés, fusillés par l'occupant et ses complices.

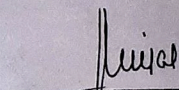
Nous n'oublions pas leur sacrifice et les portons à jamais dans nos cœurs.

Si aujourd'hui, à l'aube d'un nouveau siècle, dans un monde difficile, souvent en proie à la peur et tenté par le repli identitaire, la France peut faire entendre la voix de la justice, du dialogue et de la solidarité ; si elle continue, chez elle, de faire vivre les idéaux de la République, c'est parce qu'il y a soixante ans, des Français ont porté, au péril de leur vie, une certaine idée de l'homme et du rôle de notre pays.

Plus que jamais, nous avons besoin du témoignage de la Résistance.

Grâce à l'action inlassable de votre association pour relayer, auprès notamment des plus jeunes, le message de volonté, de fraternité et d'humanisme qui a fondé votre engagement, les Français savent que le combat pour la liberté et la dignité n'est jamais achevé.

Au moment où vous vous retrouvez, je veux vous renouveler mon estime, mon amitié, ma confiance, et celles de tous nos compatriotes.


Jacques CHIRAC

que je suis fier d'être le Maire d'une ville où tous les rapports des Préfets de Vichy ont révélé les sentiments profondément républicains et profondément patriotiques de la population d'une ville qui s'illustra par tant d'action d'écrit.

"Je suis d'autant plus fier d'être l'héritier de cette histoire-là que l'honneur de ces soldats de l'ombre fut de décider par eux-mêmes de se dresser contre l'occupant. Mesdames et Messieurs les Résistants, vous êtes en effet les derniers témoins d'une guerre particulière : vous êtes les derniers témoins d'une guerre de volontaires.

"La Résistance a été la guerre des humbles et des anonymes dont les exploits ne figurent jamais dans les livres d'Histoire, la guerre des ouvriers et des employés, des cheminots, des instituteurs, des fonctionnaires qui ne croyaient pas Hitler préférable à Léon Blum, la guerre des patriotes de gauche comme celle des patriotes de droite, la guerre des étrangers, si nombreux à défendre la France dans les rangs des FTP-MOI, la guerre des femmes, aussi, bien entendu ; les femmes sans lesquelles les mouvements de Résistants n'auraient jamais eu autant d'agents de liaison, et qui ont payé un très lourd tribut à la République alors que la République ne leur avait même pas encore reconnu le droit de vote ! (...).

"Jean Jaurès écrivait "Être fidèle à une tradition, c'est être fidèle à la flamme et non à la cendre". Les Grenoblois l'ont compris en défilant par dizaines de milliers contre Le Pen en 2002. Vous les adhérents de l'ANACR, vous les militants de l'espérance, vous n'êtes pas attachés à une conception figée de la mémoire. Vous savez que la Résistance était une guerre idéologique. Vous savez que ce combat remonte à la première révolte des hommes contre l'oppression depuis la nuit des temps. Vous savez que la Résistance était une guerre et une révolution. Vous savez que votre plus belle œuvre est le programme du CNR, dont l'idéal social devrait mieux inspirer nos politiques publiques. Vous savez que ce combat se poursuivra après vous, aussi longtemps qu'il subsistera de par le monde une injustice. Car le seul combat qui vaille est le combat pour l'homme...

"Merci à vous de ne être pas aujourd'hui les dépositaires égoïstes de cette histoire, mais, au contraire, à travers un congrès comme celui de Grenoble, de nous la transmettre avec la même détermination et la même générosité que les vôtres au temps de votre jeunesse."

Le Président Pierre SUDREAU prend alors la parole pour remercier M. Michel Destot de l'aide apportée "avec gentillesse et efficacité" à l'organisation du congrès qui apparaît, dès son ouverture, comme un grand succès non seulement pour l'ANACR mais aussi pour la mémoire de la Résistance. Le message de la Résistance - poursuit-il - doit être, dans un monde incertain et dangereux, non seulement porté en France mais entendu aussi en Europe et au-delà.

Robert Chambeiron donne alors la parole à Pierre Fugain, président délégué de l'ANACR de l'Isère.

SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

Pierre Fugain, Président de l'ANACR-Isère

"Je vous accueille, vous tous, que je ne pourrai nommément citer, avec amicale déférence. Votre présence est symbolique. Loin de n'être qu'un geste obligé, elle devient un engagement à nos côtés. Messieurs les élus, députés, sénateurs, conseillers et maires, vous nous rappelez qu'alors que tombait la République nous élus dauphinois, prouvant que le déshonneur n'est pas une fatalité, ne l'ont pas trahie. Messieurs les généraux, votre présence très appréciée consacre cet événement unique dans notre Histoire, qu'une Résistance autolevée dans l'ombre devienne l'armée de la France et venge notre armée défaite. Monsieur le Recteur, vous symbolisez notre combat de l'intelligence contre l'obscurantisme. Je salue avec émotion et remercie tout particulièrement Monsieur le Conservateur et l'équipe du Musée de la Résistance et de la Déportation (...).

"Je suis heureux et fier de vous recevoir fraternellement, vous mes camarades venus de toute la France représenter la Résistance, vous, en particulier, les plus âgés pour qui ce congrès sera le dernier parce que vous avez jadis été les premiers, qui avez, envers et contre tous, pensé, créé et dressé la Résistance, qui avez essuyé les premières injures et risqué les premières fusillades, qui avez inauguré les prisons de Pétain et qui, bien avant qu'il fût raisonnable d'espérer la victoire, en avez ouvert la voie (...).

"Nous avons peut-être aussi nos travers. Il arrive qu'on nous reproche d'avoir l'outrecuidance agaçante, de la part d'anciens résistants, déjà encombrants en tant que tels, de ne pas nous contenter de n'être qu'anciens. Nous nous comportons, paraît-il, en octogénaires qui, loin de s'assagir avec l'âge, sont, tels les mulets des Alpes, plus rétifs encore quand ils sont vieux. Je vais vous faire un aveu. Tout vient sans doute de ce que, si certes nous sommes attachés au passé, ce lien est plus fait d'idéologies fondamentales que de souvenirs de guerre et que notre devoir de mémoire du passé s'est inversé en devoir d'avenir.

"Schématiquement, plutôt que de seulement cultiver, selon des rites devenus obsolètes, notre passé de résistants, nous avons choisi de le prolonger de façon militante dans la vie d'aujourd'hui. Au lieu de seulement exhorter les jeunes à connaître, comprendre et partager moralement nos engagements d'antan, nous avons ouvertement connu, compris et partagé les leurs. Forts de notre précédent, nous participons avec eux que l'on dit si différents de nous et qui, en réalité, sont très semblables aux ados que nous étions, à leurs luttes actuelles. Accueillis, tutoyés et aimés, mais nullement adulés (nous ne l'aurions pas voulu) en héros d'un autre âge, nous nous sommes trouvés, lors de grandes occasions de l'actualité, tels les rassemblements contre les résurgences fascistes, parmi eux, souvent à leur tête, derrière les mêmes banderoles, notre Chant des Partisans repris alors par des milliers de manifestants. Ils sont là, venus nous remercier de ce travers qu'ils tiennent pour une qualité première. Je les salue comme notre prochaine relève.

"Hélas, cette profession de foi idéale devient de jour en jour caduque. La réalité est que l'âge, que jusque-là nous méprisions, nous a rattrapés, et que le temps du bras de fer avec le Front National a laissé place à celui des souvenirs dans les bras d'un fauteuil. Mais, entendons-nous, le souvenir n'est pas qu'un album d'images belles ou tragiques que l'on feuilletait mentalement quand la pensée vagabonde, ni une galerie de clichés consacrée à un devoir de mémoire convenu. Le souvenir, selon Shakespeare, est "la sentinelle de l'esprit", c'est le trait d'union qui fait se transmettre, de génération en génération, l'esprit de Résistance. Contre les cagoullards qui, avant-guerre, sapaient la République, contre Pétain qui l'achevait et ses miliciens tortionnaires, contre Hitler, sa Wehrmacht et sa Gestapo, contre Le Pen, Gollnisch et autres révisionnistes nostalgiques de l'Etat Français, c'était, c'est et ce sera longtemps, souvenirs à l'appui, le même combat des mêmes

contre les mêmes, des républicains contre les fascistes, des démocrates contre les fascistes, de la liberté contre l'oppression. Même sous prétexte de nos peines et de notre gloire, il y a, pour parler, comme notre Stendhal, une sorte d'égotisme désuet à faire jalousement de la Résistance un apogée, un pré carré superbe et exclusif où dormir sur des lauriers. Nous l'avons vérifié lors des récentes commémorations, c'est quand elle descend dans la rue et qu'elle devient l'affaire de tout le monde que la Résistance retrouve sa dimension, sa signification et ses racines. Il devient raisonnable de rendre la Résistance au peuple.

"D'article nécrologique en article nécrologique, bientôt le combat de notre génération cessera faute de combattants. D'avoir pour secrétaire et cheville ouvrière de notre comité la Présidente des Amis nous a donné un temps d'avance pour comprendre que passer la main, loin d'être tragique, va nous amener à faire donation de notre héritage aux Amis, tout en en gardant l'usufruit. A leur tour, ceux-ci seront amenés à le partager largement jusqu'à faire de la Résistance, pour chaque citoyen, le modèle du sursaut patriotique que peut avoir le peuple quand tout semble perdu, le repère politique, la référence morale, le patrimoine civique et pour la mémoire collective, l'événement capital de notre temps, à l'égal de la Révolution Française."

"Avoir des camarades aussi actifs et aussi jeunes que Pierre Fugain, cela rassure pour l'avenir !", c'est en ces termes que Robert Chambeiron se fait l'interprète de tous les congressistes pour saluer l'intervention du président de l'ANACR de l'Isère. Puis il donne la parole à M. Jean-Jacques Queyranne, Président du Conseil régional de la Région Rhône-Alpes.

M. Jean-Jacques Queyranne, député, Président du Conseil Régional

"Cette journée du 5 novembre 2004 restera j'en suis convaincu, parmi les dates-clés de votre mouvement, avec le choix de Grenoble, ville-symbole qui s'est vu remettre il y a soixante la Croix de la Libération par le Général de Gaulle.

"Cet insigne est une juste reconnaissance pour les survivants et les descendants de ces milliers d'hommes et de femmes qui ont péri dans les nombreux maquis, dont notre Région peut s'enorgueillir.

"Vercors, Glières, Grésivaudan résonnent de la fougue d'une jeunesse mobilisée contre l'occupant, mais aussi souvent condamnée par l'issue fatale de combats acharnés.

"Oui, Rhône-Alpes est une terre de Résistance et votre présence nombreuse en témoigne aujourd'hui.

"Oui, Rhône-Alpes fait de la mémoire vivante, dont vous êtes les garants, le levier de la citoyenneté et de la solidarité que notre Région se doit d'entretenir, tout particulièrement auprès de nos jeunes concitoyens.

"En cette année anniversaire, l'Histoire est rattrapée par une bien sombre actualité. Quand les événements se télescopent, les tombes des cimetières sont profanées et les révisionnistes tapés dans l'ombre agitent leurs démons amnésiques.

"Nous l'avons encore vu récemment à Lyon, dans les déclarations révisionnistes qui ont succédé au rapport Roussio sur l'existence d'un noyau d'enseignants négationnistes au sein de l'Université Lyon III qui mérite bien mal son nom de "Jean Moulin". J'ai fermement condamné ces propos et, au sein du Conseil régional, l'ensemble des Présidents de Groupe reconnaissent dans la démocratie et la République, ont associé leurs voix à cet élan d'indignation.

"Face à la peste brune, la lutte contre la banalisation des événements historiques est fondamentale.

"Grâce à vous, grâce à vos compagnons d'armes restés sur le champ de bataille, la mémoire des mois décisifs dans l'Histoire de notre Région et de notre Pays peut être partagée par nos concitoyens.

"Cette mémoire vivante est le rempart de la démocratie et de la République face aux dérives amnésiques et à la haine entre les communautés,

que certains cherchent à attiser.

"Il est de notre responsabilité d'éluder d'encourager la pédagogie et la diffusion de la mémoire, d'accompagner la valorisation des lieux de mémoire, dont notre territoire est riche.

"C'est pourquoi j'ai souhaité que la Région Rhône-Alpes donne un signe fort, dès le début de mon mandat, pour marquer son rejet absolu du racisme et de l'antisémitisme et sa volonté farouche de perpétuer le souffle du souvenir.

"Au lendemain de mon élection à la Présidence de la Région Rhône-Alpes, j'ai tenu à me rendre à la Maison des enfants d'Izieu.

"Lors de notre Assemblée Plénière du 30 juin, notre majorité s'est engagée dans une politique en faveur des lieux de mémoire et d'histoire, dont bénéficient, dès cette année, la Maison d'Izieu, le Mémorial National du Vercors et le site du Plateau des Glières...

"Portée par les témoins de l'Histoire que vous êtes, cette mémoire collective doit, j'en suis convaincu, se nourrir de l'adhésion des jeunes générations.

"J'ai décidé d'associer la Région à une initiative du Centre de documentation sur la déportation des enfants juifs de Lyon qui, en partenariat avec l'inspection académique, a accompli un travail de recherche fondamentale à partir des archives des établissements scolaires de Lyon.

"Ces recherches ont révélé que 273 enfants ont été rafelés dans les écoles de la région lyonnaise entre 1942 et 1945, avant d'être transférés vers les camps de la mort.

"La mémoire de leur brève et tragique histoire doit être partagée avec leurs contemporains. J'ai décidé d'engager notre Région dans le financement de deux plaques commémoratives pour chaque établissement. Treize écoles, collèges et lycées de Lyon, Saint-Fons, Villeurbanne et Décines, dans l'agglomération lyonnaise, sont concernés par ces inscriptions de la mémoire (...).

"Pour conclure mon propos, je veux citer les propos de Jean Bruliet, issu de l'ouvrage Vercors, la bataille du silence... : "Quand la mémoire faiblit, quand elle commet, comme une fragile falaise rongée par la mer et le temps, à s'effondrer par pans entiers dans les profondeurs de l'oubli, c'est le moment de rassembler ce qui reste, ensuite il sera trop tard..."

"Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour lutter contre cet abîme de l'oubli !

"Ensemble, nous devons poursuivre la "résistance", comme nous y invitent les deux dates-clés de l'histoire de la Résistance, qui illustrent cette année votre congrès : le 18 juin 1940 et le 27 mai 1943.

"Avec les Conseillers régionaux, présents nombreux dans la salle, nous nous y engageons avec la Région Rhône-Alpes."

Remerciant le président Queyranne pour ses paroles fortes et sa prise en compte des préoccupations des Résistants concernant le foyer de révisionnisme à l'université Lyon III, Robert Chambeiron donne ensuite la parole à M. André Vallini, président du Conseil général de l'Isère.

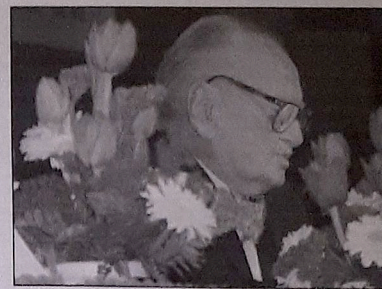
M. André Vallini, député Président du Conseil général

"Michelet écrivait il y a un peu plus d'un siècle dans son "Histoire de France" : "Un vigoureux génie de résistance et d'opposition signalent le Dauphiné". Et l'histoire de notre province montre en effet que les Dauphinois, toujours épris de liberté et de justice, se sont souvent battus pour les valeurs qui fondent la liberté, la liberté des hommes et la liberté des nations. Qu'il s'agisse pour un jeune d'échapper au service de travail obligatoire (STO), pour un communiste de poursuivre une action militante interdite, pour un Juif d'échapper aux lois antisémites, ou tout simplement pour un patriote de dire non à l'horrible fatalité et de combattre l'occupant nazi pour le chasser hors de France, les raisons étaient nombreuses, dans les années 40, de gagner depuis Grenoble le fond de nos vallées, les montagnes de la Chartreuse ou du Vercors, de l'Oisans ou de Belledonne, ou les collines des Chambarans.

"Ainsi, en Isère aussi, l'armée secrète fut composée d'hommes et de femmes ordinaires, devenus autant de héros anonymes ; et l'on a pu dire à juste titre que "le combat de la Résistance fut mené par le peuple pour le peuple..."

"La Résistance dans notre département a payé un lourd tribut à la Seconde Guerre mondiale - je pense bien sûr au maquis du Vercors et à sa fin tragique, aux maquis de la Chartreuse, de l'Oisans, des Chambarans - et ce n'est pas un hasard si sa capitale, Grenoble, fut reconnue avec Paris, Nantes, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein, ville Compagnon de la Libération.

"Nous célébrons donc en cette année particulière, partout en Isère, ces hommes et ces femmes d'exception, fidèles à leur souvenir, fidèles à leur



La séance d'ouverture, présidée par Robert Chambeiron.

message aussi. Leur message qui dit que si la liberté mérite tous les courages, c'est un combat qui n'est jamais gagné (...). D'abord, face au négationnisme, et au révisionnisme bien sûr, mais aussi face à l'oubli qui menace au fil du temps qui passe.

"C'est pourquoi le Conseil général de l'Isère fait sien ce devoir de mémoire et de vigilance, qui doit être aussi un devoir pédagogique. Ce devoir, nous l'accomplissons avec vous et grâce à vous, les associations de résistants et de déportés, notamment au sein du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, que nous voulons tourné d'abord vers les nouvelles générations et notamment les collégiens..."

"Ce passé, il ne doit pas passer et cette histoire, elle, ne doit pas s'oublier. Il nous faut donc la transmettre, sans tomber dans la facilité des clichés ou des légendes.

"La légende qui veut que tous les Français furent des héros, le cliché qui dit que tous les Français furent des salauds (...). Pendant que certains se vantaient dans la collaboration la plus abjecte, d'autres se dépassaient dans la résistance la plus courageuse (...). Pendant que Pétain, Laval et d'autres trahissaient la France, de Gaulle, Jean Moulin et vous incarniez la France.

"La France éternelle, la France de toujours, celle des usines et des champs, des villes et des campagnes, la France de l'ouvrier comme du médecin, du paysan comme de l'instituteur, cette France qui réunit ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas. La France unie dans l'épreuve, la France rebelle à la tyrannie et à l'occupation, la France de Jeanne d'Arc et la France de Valmy, celle des soldats de l'An II et celle des hommes du maquis. Cette France que nous aimons et qui sait ce qu'elle vous doit..."

Robert Chambeiron remercie le Président Vallini, en soulignant le prix que l'ANACR attache aux efforts que le Conseil général consacre au Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, puis donne la parole à M. Didier Migaud, président de la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole", alias, pour tous les Grenoblois, "la Métro..."

M. Didier Migaud, député Président de la «Métro»

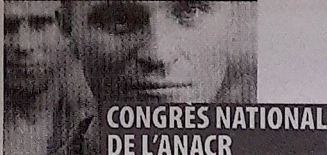
"Votre congrès vient comme un couronnement, celui de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la Libération. Avec, pour nous, l'honneur que vous rendez ainsi à Grenoble, à une ville faite Croix de la Libération par le général de Gaulle, chef de la France Libre. Il y a quelques jours encore, les portraits de 22 résistants disparus habillaient les rues du centre de notre agglomération : Eugène Chavant, Léo Martin, Albert Reynier, Marie Reynaud, Paul Valier, Gaston Valois... autant de noms avec d'autres encore auxquels nous devons tant et que nous ne remercieront jamais assez. Je le dis à Pierre Fugain, nous éprouvons de la gêne devant vos remerciements pour notre seul appui logistique à la tenue de votre congrès. C'est à nous de vous dire merci, merci d'être présents à Grenoble, merci d'avoir été présents à des moments les plus tragiques de notre histoire.

"Au-delà des uns et des autres, dont le souvenir doit être nourri comme un éternel et nécessaire retour, ce sont les valeurs et l'exemplarité que vous portez encore en vous dont je voudrais faire ici le légitime éloge..."

"Il ne s'agit pas seulement de souvenir mais de mémoire. Chaque jour nous montre la nécessité d'être vigilants face aux errances noires de certains universitaires. Votre message n'est pas de l'ordre de la communication mais de la transmission, et je sais l'énormité du travail effectué par l'ANACR partout en France et plus particulièrement en Isère..."

"Dès l'instant où Jean Moulin présida le CNR, le mot Résistance entraînait officiellement dans l'histoire, et devenait par là même une valeur par laquelle le pays allait pouvoir se lever. Dès lors, le combat engagé par ces hommes des maquis du Vercors, de Belledonne, de l'Oisans - pour ne citer que ceux qui nous sont territorialement proches et qui au départ n'étaient pas si nombreux - devenait non seulement le vecteur de





ALPES CONGRÈS - GRENOBLE - 5, 6, 7, NOVEMBRE 2004

notre liberté mais plus encore celui de notre dignité humaine.

"Par Résistance, nous entendons bien sûr l'action de résister mais aussi les valeurs de la République et parmi elles celles de solidarité, de combat pour la Justice, d'engagement de partage, d'entraide, de prise en compte de l'intérêt du plus grand nombre, du respect aussi que nous devons à l'autre. Vous avez su montrer ce qui doit être au cœur de chacun. Vous avez éprouvé, au mépris du danger, la force de la vigilance, le risque du renoncement, la valeur de l'engagement et du courage. Toute action au service du bien commun, comme l'action politique, doit être, à mon sens, menée à l'aune de cette attitude qui a été la vôtre (...). A nous plus jeunes de faire en sorte que votre tribut ne soit pas vain, que les leçons du passé soient davantage prises en compte, de faire aussi que votre message de paix soit mieux entendu qu'il ne peut l'être..."

"Vous nous invitez à la mémoire. Nous n'aurons de cesse de vous remercier pour les valeurs d'humanité que vous nous léguerez en héritage. "Ce qui est en propre à besoin de l'autre" écrivait Jacques Derrida, récemment disparu. Comprendons que nous nous devons d'être ce que vous avez été, et que vous serez toujours pour nous des exemples."

Après avoir souligné l'aide apportée par la "Mémoire" à la préparation du congrès, en remerciant le président Migaud, Robert Chambeiron donne ensuite la parole au président de l'U.F.A.C., M. Jacques Goujat.

M. Jacques Goujat, Président de l'U.F.A.C

"En cette année-mémoire, je m'en serais voulu de n'être personnellement présent aujourd'hui à Grenoble pour vous apporter le salut fraternel de l'Union Française des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre, l'U.F.A.C. (...).

"Le soutien que l'U.F.A.C. apporte à vos légitimes revendications [est révélé par] ses résolutions successives adoptées à l'unanimité par son Assemblée Générale.

"Nous considérons en effet que la Commission nationale C.V.R doit être renforcée pour être en capacité d'examiner dans les conditions optimales chaque dossier soumis à son examen. Nous attachons en effet une très grande importance au bon et régulier fonctionnement des commissions d'attribution des titres pour tous les conflits et toutes les catégories. Aussi serons-nous particulièrement attentifs à la structure et à l'organisation des commissions pivots qui, dans les départements, coordonneront à terme les différentes structures existantes (...).

"L'U.F.A.C. soutient que la C.V.R doit, sans autre forme, être attribuée aux Médailles de la Résistance, titulaires d'une Croix de Guerre au titre de la Résistance. Par ailleurs, il nous apparaît équitables détenteurs de la C.V.R ou de la Carte du Combattant titre de la Résistance et la qualité de Combattant Volontaire. Enfin, nous estimons que tous ceux dont la participation réelle et prouvée à la Résistance ne leur permet pas de réunir les conditions exigées par la législation et la réglementation devraient recevoir le Titre de reconnaissance de la Nation.

"Bien entendu nous sommes dès à présent particulièrement vigilants afin que la mise en œuvre et l'application du décret du 27 juillet 2004 portant indemnisation des orphelins des "Morts pour la France" déportés, fusillés ou massacrés soient conformes. A défaut, nous exigerons que les ajustements nécessaires soient réalisés car il cela relève de la plus élémentaire justice et de l'équité.

"Lors de la séance de clôture de notre Assemblée Générale, en présence du Ministre délégué aux Anciens combattants... j'ai tenu à rappeler votre souhait légitime que soit instaurée dès l'an prochain une Journée nationale de la Résistance fixée chaque année le 27 mai au jour anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (...).

"L'U.F.A.C., particulièrement sensible à la nécessité de mettre les valeurs qu'elle cultive au service du Civisme et de la Mémoire, ne saurait accepter que le 8 mai puisse être choisi par des entreprises - la tentation est grande - pour compenser l'obligation d'une journée de travail solidaire à l'égard des anciennes générations auxquelles nous appartenons. Aussi, reprenant l'idée exprimée par le Président Chambeiron, obtenons du Gouvernement qu'il place hors du champ de la mesure nos trois grandes dates nationales des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre. La symbolique serait une marque forte de la reconnaissance de la Nation à l'égard de ses anciens combattants et de ses victimes de guerre..."

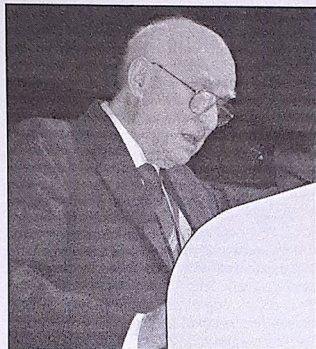
SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

Robert Chambeiron remercie le président Goujat et réaffirme l'attachement de l'ANACR à l'U.F.A.C. Puis il donne la parole à Charles Fournier-Bocquet pour la lecture de la partie principale du rapport présenté par le Bureau national sortant, en précisant qu'il serait soumis à discussion le lendemain conjointement à la partie consacrée plus spécifiquement à la place et au rôle des Amis dans l'ANACR, présentée en ouverture de la séance plénière du vendredi après-midi.

La lecture du rapport par Charles Fournier-Bocquet

De la présentation orale - interrompue quelques instants par l'arrivée à 16 h 30 de M. le Ministre - par Charles Fournier-Bocquet du rapport du Bureau National, que nous avons publié intégralement dans notre précédent numéro, nous extrayons cette phrase significative sur la place qui devrait être faite à la Résistance dans la vie de la Nation et l'éducation des jeunes générations :

"La connaissance de la Résistance aussi complète que possible, est le terreau du civisme actuel et futur et la condition de la santé, de la propreté morale de la Nation..."



Charles Fournier-Bocquet

L'allocation de M. Mekachera, ministre des Anciens Combattants

Le président Chambeiron, après avoir souligné la richesse du rapport présenté par Charles Fournier-Bocquet, invite alors M. le Ministre délégué chargé des Anciens combattants à s'adresser au congrès :

"Je suis vraiment heureux de vous retrouver, aujourd'hui, à l'occasion de votre congrès national. Nous avions - rappelle M. Hamlaoui Mekachera - fait connaissance lors de votre congrès de Nevers. Je conserve le souvenir de la hauteur de vos débats et de votre attachement remarquable aux valeurs qui nous rassemblent. Vous avez choisi, en cette année du soixantième anniversaire de la Libération, de vous réunir à Grenoble, capitale des maquis et emblème de la Résistance. C'est un beau symbole.

"Vous qui êtes réunis ici, vous vous êtes engagés aux heures les plus sombres de notre Histoire, pour notre Patrie et nos idéaux. Soixante ans plus tard, animés du même élan, vous continuez à exprimer, par vos multiples activités et vos témoignages, votre foi en l'avenir de notre pays et de ses principes.

"La mémoire et sa transmission se trouvent au premier rang des priorités qui vous mobilisent.

"A ce propos, je tiens à saluer votre action pour développer l'association des "Amis de la Résistance". Elle exprime votre volonté de passer le relais de ce que vous nommez "la bataille de la mémoire". Vous êtes, au sens plein du terme, des "passeurs de mémoire".

"Permettez-moi de vous redire mon profond respect pour cette fidélité à votre engagement, d'hier comme d'aujourd'hui. C'est la marque de caractères d'exception.

"Vous le savez, le Gouvernement est également résolu à agir dans ce domaine avec autant d'efficacité que possible. A une époque où se multiplient les manifestations d'intolérance et les atteintes aux principes fondateurs de notre démocratie, la politique de mémoire est une impérieuse nécessité. Nous vous le devons. Nous le devons aux jeunes générations en quête de modèles et de références.

"Je crois au succès de cette action pour maintenir vivante la mémoire des temps que vous avez vécus et du sens de vos combats. En effet, notre époque est incontestablement sensible aux valeurs que véhicule votre histoire.

"Ainsi, comment ne pas évoquer les temps forts de cette année 2004 dédiée au soixantième anniversaire des Débarquements et de la libération de la France. En Normandie, à Arromanches, en Provence, à Paris, aux Glières, dans le Vercors et dans tant d'autres lieux, nous avons rendu un hommage exceptionnel à tous nos libérateurs.

"Aux Alliés, aux combattants français de toutes

origines, aux Français Libres et aux Résistants de l'intérieur, les Français ont manifesté leur gratitude pour leur rôle historique.

"Nos compatriotes savent ce qu'ils vous doivent. Ils savent ce qu'ils doivent à celles et à ceux qui ont relevé leur honneur, qui ont contribué à vaincre l'occupant, qui ont préparé le redressement de la République.

"Ces commémorations ont suscité chez nos concitoyens, et en particulier auprès des jeunes, une ferveur émouvante. Les médias s'en sont fait les relais aussi efficaces que passionnés.

"Cette rencontre exceptionnelle d'un pays et de sa mémoire combattante a été pour vous, je le sais, le couronnement de longues années d'un inlassable travail dans les écoles et les collèges, au service de la transmission de l'histoire de la Résistance et de ses valeurs.

"L'année prochaine, en 2005, nous marquons, avec gravité, le soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration.

"Nous nous souviendrons de tous les vôtres qui ont subi la pire des épreuves. Nous rendrons hommage à toutes celles et à tous ceux qui n'en sont pas revenus, victimes de la barbarie nazie.

"Nous célébrerons aussi, avec une grande force, le 8 mai 1945 et la capitulation du III^e Reich.

"Dans le cadre du Haut Conseil de la mémoire combattante, présidé par le Président de la République, nous en fixerons prochainement les principaux événements. Vous en serez naturellement les premiers informés.

"Je pense, par exemple à l'inauguration du Centre européen du Déporté-résistant, au Struthof, qui sera un des temps les plus forts de l'année prochaine.

"Mesdames et Messieurs, la politique de mémoire s'inscrit dans un ensemble d'actions en direction du monde combattant. Je ne vous présenterai pas maintenant l'ensemble des dispositions du budget des Anciens combattants. Je souhaite simplement souligner que ce budget qui, pour la première fois depuis 10 ans, est en hausse, permet de répondre à plusieurs des attentes prioritaires exprimées par les associations.

"Outre le financement en année pleine de l'augmentation de 15 points des pensions des veuves de guerre, des veuves d'invalides et de grands invalides, ce budget va permettre d'aider davantage les anciens combattants et les veuves en grande difficulté financière. En effet, les crédits sociaux de l'ONAC vont augmenter de près de 4%.

"A ces actions de justice et de solidarité s'ajoute une mesure d'équité, qui, je le sais, répond plus particulièrement à votre attente. Il s'agit de l'indemnisation des orphelins des victimes d'actes de barbarie pendant la deuxième guerre mondiale.

"Le décret du 27 juillet 2004 est venu mettre un terme aux débats suscités par le décret du 13 juillet 2000. Les orphelins des déportés, des fusillés et des massacrés bénéficient désormais d'une indemnisation identique à celle accordée aux orphelins des déportés de la Shoah par le décret du 13 juillet 2000.

"Je peux vous indiquer que d'ores et déjà 1000 dossiers ont été traités et transmis pour décision au Premier ministre, selon la même procédure que pour les orphelins relevant du décret du 13 juillet 2000.

"Cette décision, qui rétablit l'équité, est aussi emblématique de notre volonté de rassembler le monde combattant.

"Nos énergies ne doivent pas être dépensées en vaines querelles mais, au contraire, doivent être mobilisées pour transmettre nos valeurs.

"Vous pouvez compter sur ma détermination et ma disponibilité.

"Je me réjouis de constater une nouvelle fois, que je peux compter - et je le vois aujourd'hui - sur votre enthousiasme et votre générosité, pour une cause commune, celle de la Liberté et de la démocratie" (Applaudissements).

Remerciant le Ministre pour son intervention, le

Président Chambeiron souligne la qualité des rapports entre l'ANACR et le ministère des Anciens combattants, avant de rappeler une demande chère à notre association : "Monsieur le Ministre, les applaudissements qui ont suivi vos propos témoignent de la satisfaction de notre congrès quant à leur contenu. En les écoutant attentivement, je n'y ai trouvé, pas plus que vous n'avez trouvé l'imaginaire dans le rapport du secrétaire général dont nous vous avions transmis le texte le moindre élément qui conduirait à penser qu'il y a entre vous et nous un quelconque contentieux. En fait, il n'y a pas entre votre département ministériel et notre association de divergences de vues sur des problèmes importants. Je me félicite de la qualité de nos rapports, de même que nous nous plaignons à vous dire que nous avons trouvé dans votre entourage immédiat, lors de la préparation de ce congrès, une disponibilité et une compréhension auxquelles nous avons été sensibles.

"Nous sommes membres de l'U.F.A.C. et je ne vous apprendrai rien en vous disant nous avons une parfaite concordance de vues avec nos camarades de l'U.F.A.C.

"Cependant..., cependant il y a cependant une question qui est demeurée sans réponse, sans que nous puissions vous faire grief à vous seul de ce silence qui traduit apparemment un certain embarras des Pouvoirs publics. Je veux parler de notre revendication d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, et d'une Journée Nationale de la France Libre, le 18 juin. (Applaudissements)

"Personne ne met en doute le caractère fondateur du 18 juin, qui a permis l'émergence des premiers noyaux des Forces Françaises Libres et qui, en même temps, a suscité sur le territoire national l'éclosion de mouvements de résistance qui chercheront avec d'autres leur unité. Sans le 18 juin, il n'y aurait sans doute pas eu la création du Conseil National de la Résistance le 27 mai, mais sans le 27 mai et le Conseil National de la Résistance, qui peut affirmer que nous aurions eu à la général de Gaulle et pas le général Giraud ? Qui peut dire, compte tenu des sympathies et manœuvres de nos Alliés, que la Libération aurait bien été celle d'une France libre et souveraine avec de Gaulle et non celle d'une France attachée et de l'AMGOT ? (Applaudissements)

Dans ses Mémoires, le général de Gaulle souligne lui-même que la création du CNR le 27 mai 1943, lui permit d'affirmer sa légitimité face à nos alliés américains qui la contestaient.

On ne peut nier qu'il existe bien un rapport dialectique entre le 27 mai et le 18 juin. Notre demande n'est pas destinée à nous démarquer d'autres organisations qui, pour des raisons diverses et pas toujours les meilleures tous ne partagent pas notre opinion. Elle est l'expression de notre conviction profonde sur l'importance historique de ces "deux dates d'honneur de la France", ainsi qu'il est écrit au dessus de cette tribune.

"Pour cette raison, nous poursuivons en l'amplifiant cette bataille de conviction pour rassembler autour de cette double demande le plus grand nombre de nos camarades qui, dans les rangs de la France Libre, de la Résistance intérieure et de l'armée de la France libérée, participèrent à libérer notre pays, à lui redonner son rang parmi les nations libres et à la victoire finale contre le nazisme.

"Et permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous remercier une nouvelle fois, pour votre présence et vos paroles chaleureuses." (Applaudissements.)

La cérémonie patriotique

Puis le Président Chambeiron leva la séance à 17 h 15, afin de permettre aux délégués et aux personnalités de se rendre au Monument aux Martyrs de la Résistance de Grenoble où, avec la participation du Ministre, et en présence d'un détachement militaire, ainsi que de la musique de la 27^e D.I.M., se déroula une émouvante cérémonie patriotique.



Robert Chambeiron et Pierre Sudreau accueillent le ministre à la tribune.

En prologue aux travaux de la séance plénière du samedi après-midi, ouverte à 14 h 30 sous la présidence de **Simone Mariotte**, le Président **Pierre Sudreau**, contraint pour raisons de santé de regagner Paris, tint à dire aux délégués sa joie d'avoir pu constater que le congrès de Grenoble serait un congrès faisant date dans l'histoire de l'ANACR, ainsi que son émotion devant la chaleur de leur accueil et les sentiments de fidélité aux idéaux de la Résistance et de fraternité entre Résistants caractérisant ce congrès : "Merci - conclut Pierre Sudreau - d'évoquer à la fois les problèmes du passé mais aussi de réfléchir en commun à l'avenir, pour qu'il soit moins sombre, plus rose..." (Applaudissements).

Le rôle des "Amis"

La séance débute par la lecture par **Jacques Varin** de la partie du rapport du Bureau National consacrée plus particulièrement à la mission assignée aux "Ami(e)s de la Résistance" et à leur place au sein de l'ANACR, partie que nous avons publiée elle aussi intégralement dans notre précédent numéro. "Les « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) » et les Résistants rassemblés dans l'ANACR ont souligné l'il - partagé et partagent les mêmes références, les mêmes valeurs, les mêmes orientations et en premier lieu la même conception du pluralisme, les mêmes buts..."

La discussion

Le premier intervenant est **Emile Roubertie** (Corrèze) qui, après avoir rappelé l'importance du souvenir de la Résistance et du rayonnement de l'ANACR dans son département, et le raffermissement du partenariat entre "Amis" et résistants sur la base du pluralisme caractérisant leur combat commun, s'attache à mettre en évidence la nécessité du travail de mémoire : "par essence - dit-il - le fascisme se fonde sur la désespérance et sur l'ignorance en s'appuyant sur le leur populisme..." "Le combat pour la paix n'est pas dépassé..." rappelle-t-il encore avant de faire la proposition que, dans le cadre de la Journée d'initiation aux problèmes de la défense destinée aux jeunes garçons et filles, soit inclus un module d'information sur la Résistance.

Jean-Pierre Combes (Corrèze), conclut de sa participation le matin à la Commission Connaissance de la Résistance que des compétences existent dans notre association pour rédiger des manuels scolaires d'Histoire de la Résistance. Il propose alors de confier à la direction de nos deux associations la mission d'aller en ce sens afin de lutter contre les falsifications de la réalité historique de la Résistance. Ce qui serait une aide pour les élèves mais aussi pour les professeurs.

Jean Sciandra (Val-de-Marne) souligne le rôle et la qualité du "Journal de la Résistance", en évoquant plus particulièrement l'intervention de **Charles Fournier-Bocquet** au stage national des "Amis" et le Rapport du Bureau National publiés dans les deux derniers numéros : "les lire et relire, les développer serait un peu notre Bible". Après s'être félicité de la place faite à la Résistance dans les Commémorations, au rôle et aux options sociales du CNR, Jean Sciandra regrette que l'on ait omis de rappeler les mesures de mise à la disposition de la Nation des grandes ressources et moyens économiques qu'il préconisait et appelle à la fidélité au contenu du Programme du CNR.

Jean Rolland (Ile-et-Vilaine) conteste que le budget des Anciens combattants soit en augmentation et met en cause les modalités d'utilisation des sommes allouées à ce titre. Il évoque aussi longuement un certain nombre de questions liées au problème des pensions, et notamment à la méconnaissance par de nombreux résistants et ayants droit. Il s'insurge aussi contre l'appellation de "vétérans" que l'on s'attache à substituer à celle d'"ancien combattant". Enfin, il fait état du souhait départemental d'une association unique rassemblant à égalité de droits et de devoirs les Résistants et les "Ami(e)s de la Résistance".

René Paquet (Creuse) : La délégation creusoise se déclare frappée par la qualité du rapport du Bureau National. "La présence de 3 "Amis" dans notre délégation traduit - dit René Paquet - la nouvelle donne du travail de mémoire dans notre département" : après avoir rappelé l'occultation des 1950 d'aspects de la Résistance creusoise (Résistance-fer, résistance des artistes tels Boris Tazitsky, Jean Lurçat...) et le rôle de l'Association pour un musée de la Résistance départementale qui tente de combler ce déficit de connaissance, René Paquet évoque aussi la tapisserie de Jean Lurçat "Je t'appelle Liberté" reprenant un poème d'Eluard, Saint-Saëns, Gromaire...

Jean Lovie (Drôme) intervient sur la Journée Nationale de la Résistance en se réjouissant de convergences avec l'UFAC, la FNDIRP, voire la Fondation de la Résistance que se rendra à l'Etoile chaque 27 mai. Cependant, pour lui, faire référence "essentiellement" au milieu scolaire à propos du 27 mai peut s'avérer un piège si cela ne se traduit que par une circulaire au sein de l'Education nationale,

à l'application aléatoire selon les établissements et dans la durée. Nous devons rassembler bien au-delà du milieu scolaire : toute la population et les autorités lors de cérémonies de fin de journée, inscrites dans le calendrier officiel de la République.

Michel Vandel (Isère) souligne l'importance de la diffusion du Programme du CNR et fait, référence au contenu du Plan Langevin-Wallon qui, dans ce domaine spécifique de l'enseignement, s'en inspire. Il s'étonne pour ne pas dire se scandalise qu'il n'existe aucun poster de Jean Moulin... et suggère que l'ANACR et les "Amis" pallient ce manque. Il s'interroge aussi sur la manière de s'adresser aux jeunes scolaires (création de "clubs de la Résistance", carte lycéenne, etc.).

Daniel Bessmann (Seine-Saint-Denis) évoque son expérience de témoignage dans les établissements scolaires de banlieue et la résonance des conflits contemporains qu'il constate lors de ses interventions, en réaffirmant sa condamnation des actes délibérés de violence à l'égard des civils qui ne peuvent passer pour des actes d'héroïsme, quelle que soit la cause défendue.

Charles Fournier-Bocquet, après avoir rappelé que la séance plénière n'est pas une réunion de commission, et qu'elle n'est pas le lieu de la poursuite des débats des commissions, remarque que, bien qu'il n'y ait pas de poster officiel de Jean Moulin, la silhouette de l'homme au chapeau cassé et à l'écharpe est largement connue, et que l'ANACR n'y est pas pour rien, car, compte tenu des engagements de Moulin au Cabinet de Pierre Cot, lors du Front populaire et dans l'aide à l'Espagne républicaine, certains Résistants, pour des raisons politiques, n'ont pas à son égard la même considération. "Mais - dit-il, ce qui doit être retenu, c'est que des centaines d'établissements scolaires, de la maternelle à l'Université, portent le nom de Jean Moulin et que, dans la majorité des cas, c'est le fait de l'action de notre association, qui a compté jusqu'à 9 membres du C.N.R. dans ses rangs et est la seule à compter à sa tête un homme, Robert Chamberlain, qui, conjointement à Pierre Meunier et Frédéric Manhès, a vécu toute l'expérience du CNR, depuis sa préparation pendant de longs mois avant le 27 mai 1943 jusqu'à son apparition au grand jour lors de la Libération et même après..."

Évoquant les interventions précédentes ayant fait référence au contenu économique et social du CNR, ainsi qu'au rôle de l'enseignement, Charles Fournier-Bocquet rappelle une phrase du rapport qu'il a présentée la veille : "A l'enseignement et à la Justice doit s'ajouter une politique économique n'incitant pas des esprits faibles à souhaiter un autre régime que la démocratie. Si l'enseignement inclut le programme du CNR, nous pouvons, Résistants de toutes opinions être utiles au pays, même sur ce plan."

Et Charles Fournier-Bocquet d'ajouter : "Il est certain que l'enseignement du CNR, s'il se systématisait, peut, dans le domaine de la diffusion de ses propositions, jouer un rôle que notre association ne peut pas mener à la même échelle. Il faut donc que nous nous battions pour que le 27 mai soit l'occasion de répandre les idées du programme du CNR à tous les niveaux de l'Education nationale."

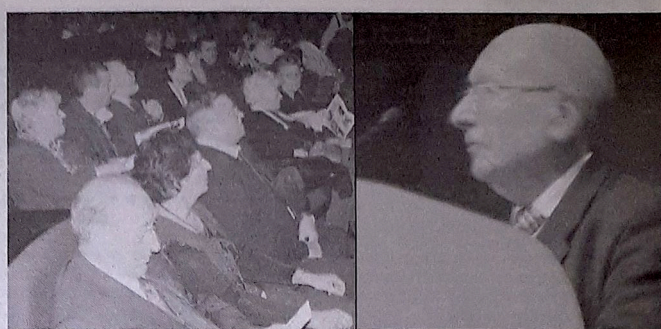
Puis Charles Fournier-Bocquet rappelle que la volonté de sauvegarder la souveraineté de la France, de son existence nationale, était sous l'Occupation un partagé par tous les Résistants et qu'elle reste, dans le cadre de toutes les coopérations possibles avec les autres nations, un aspect important des orientations de l'ANACR.

Le rapport de Trésorerie

Après avoir rappelé qu'un cabinet d'expertise comptable tient depuis l'exercice 1999 la comptabilité dans le respect des nouvelles normes comptables, établit les documents légaux annuels et assure la liaison avec le Commissaire aux comptes et la Commission de contrôle financier, **Franck Béziade**, Trésorier du Bureau national sortant, présente alors le rapport financier. Il évoque tout d'abord le bilan et le compte de résultat de l'ANACR :

"Au 31 décembre 2003, le bilan de notre Association - qui regroupe deux établissements, le Centre de convalescence Delestrain-Fabien et le Siège national - se caractérise par les chiffres suivants :

"En 2002, le compte de résultat se résumait par les chiffres suivants : des charges pour 2 589



Franck Béziade présente le rapport financier devant des délégués attentifs.

423 € (dont les salaires et charges sociales pour 1 342 599 €) et des recettes pour 2 450 975 € (dont les prestations du Centre Delestrain-Fabien pour 1 936 687 €).

"Le résultat 2002, déficitaire de 138 448 Euros, se décompose ainsi : Déficit Centre convalescence : - 75 469 €. Déficit Siège : - 62 979 €.

"En 2003, Le compte de résultat se résume par les chiffres suivants : des charges pour 2 730 395 € (dont les salaires et charges sociales pour 1 412 895 €) et des recettes pour 2 695 095 € (dont les prestations du Centre de Convalescence Delestrain-Fabien pour 2 001 412 €).

"Le résultat 2003, déficitaire de 35 300 Euros, se décompose ainsi : Déficit Centre de Convalescence : - 81 348 €. Excédent Siège : 46 048 €.

"La situation financière présentée résulte pour une large part des efforts de toute l'association et, particulièrement, du bénévolat des camarades résistants - en premier lieu de nos trésoriers - qui continuent à consacrer du temps à notre association, mais aussi de celui de plus en plus d' "Amis de la Résistance", dont l'apport à la vie de nos comités est de plus en plus important et indispensable, alors même qu'ils ont la tâche de développer et de faire vivre leur Association Nationale.

"Il est nécessaire de donner une explication concernant la situation exceptionnellement excédentaire de 46 048 € du résultat financier du Siège1 en 2003 : d'une part, elle intègre la réalisation de la plus-value sur nos placements, placements jusque-là présents dans nos comptes uniquement à leur valeur historique d'achat (...) et d'autre part, elle intègre également les cotisations des "Amis" qu'au congrès de Nevers en 2002 ceux-ci avaient, en prévision de la création de leur Association Nationale, décidé d'aligner sur celles des Résistants en les quasi-doublant. Bien qu'ayant constitué leur association à l'été 2003, les "Amis" ont cependant décidé d'abandonner à la Trésorerie de l'ANACR l'ensemble de leurs cotisations 2003, qu'ils en soient remerciés. Cette situation exceptionnelle ne se reproduira pas en 2004..."

"Ce qui bien sûr est bien plus préoccupant, ce sont les conséquences de l'érosion naturelle du nombre de nos adhérents résistants : un camarade qui disparaît, c'est d'abord un ami qui nous quitte, c'est une partie de la mémoire du vécu de notre lutte qui disparaît avec lui, mais ce sont aussi des moyens que notre association perd : la cotisation, le timbre, l'abonnement au Journal, le carnet de bons de soutien (...) Les conséquences de cette évolution sont évidentes : nous avons dû faire des économies et devons optimiser nos ressources (...) Ainsi, depuis le congrès de Nevers, nous n'avons pas renouvelé un demi-poste de courrier parti en retraite et dû procéder à la suppression économique du poste de secrétaire du service juridique(...).

"Quant à l'optimisation de nos ressources, elle est limitée du fait de l'érosion qui nous frappe, et les mesures de revalorisation prises ne font que rattraper les conséquences de l'inflation, de la hausse des coûts, et ne compensent que pour une faible part les conséquences financières de la disparition de nos adhérents(...). De plus..., nous devons tenir compte de la faiblesse des ressources d'une partie de nos adhérents et modérer les augmentations auxquelles nous ne pouvons que procéder. Ainsi, conformément aux décisions du congrès de Nevers, notre Bureau National a, dans sa réunion du 29 sep-

tembre dernier, décidé de porter de 10 à 12 € la cotisation annuelle, 1 de ces 2 € de plus étant versé à la Direction Nationale. Cela ne compensera pas totalement les conséquences de notre perte annuelle d'adhérents mais nous avons estimé ne pas pouvoir aller au-delà de cette faible augmentation.

"Cette évolution négative du nombre de nos adhérents Résistants - et conséquemment de nos ressources - nous contraint à mobiliser une partie - que nous nous efforçons de faire en sorte qu'elle soit la plus minime possible - de nos réserves ; lesquelles, hélas, sont loin d'être inépuisables. Cela doit nous inciter à poursuivre nos efforts de rigueur de gestion de nos ressources et de nos moyens. Cela aussi doit conduire - comme l'ont déjà fait plusieurs d'entre eux - les Comités départementaux qui disposent de réserves, dépassant parfois de fort loin les besoins de leur activité sur plusieurs années, à apporter un concours spécifique à la Trésorerie nationale..."

Claude Andrieu, membre de la Commission nationale de Contrôle financier, lit ensuite - en l'absence pour raison de santé du président Diréz - le rapport de la Commission : "La commission s'est réunie le 25 novembre 2003 pour examiner les comptes de l'exercice 2002 et le 5 octobre 2004 pour examiner les comptes de l'exercice 2003. Elle a pris connaissance des comptes du Centre Delestrain-Fabien qui sont consolidés avec ceux du siège pour constituer les comptes officiels de l'Association. Elle attire l'attention du congrès sur le fait qu'au cours des deux exercices qui sont déficitaires pour un même montant assez important.

"Les comptes du siège ont été examinés dans les moindres détails : ils sont tenus avec une grande rigueur et doivent être considérés comme reflétant la réalité. Quelques ajustements mineurs ont été effectués par la Direction nationale suite à des remarques de la Commission.

"Il est nécessaire d'attirer l'attention sur un point important du bilan au 31 décembre 2003 : Pour la première fois, le portefeuille "titres" a été évalué au dernier cours de Bourse de l'exercice et non plus au prix d'achat : la conséquence légale en est de faire apparaître une plus-value imputable à ce seul exercice de plus de 100 000 €, le rendant ainsi bénéficiaire, alors qu'en maintenant les règles antérieures il eut été fortement déficitaire.

"En conclusion, la Commission tient une nouvelle fois à souligner la qualité des efforts de la Direction Nationale pour assurer une trésorerie saine et régulière, cela avec le concours du trésorier, de ses collaborateurs et collaborateurs, dans la tenue sincère de la comptabilité avec l'aide du cabinet comptable..."

A la suite du rapport de la Commission nationale de Contrôle financier, le rapport du Trésorier national, soumis au vote, est adopté à l'unanimité, quitus lui étant ainsi donné.

Un message d'amitié

Avant la clôture de la séance, Jacques Varin lit - transmis par Irène Kotomkina - un message d'Oleg Ozerov, président de l'Association d'Anciens combattants russes dans la Résistance française ("Combattant volontaire") : "C'est avec une vive émotion - écrit notamment notre camarade - que je vous adresse, chers Amis de combat, mes sincères salutations au nom de tous les anciens combattants soviétiques qui ont pris part à la Résistance française, de tous ceux qui, il y a 60 ans, ont, au coude à coude avec vous, combattu contre les envahisseurs nazis pour la libération de la France."

"L'amitié entre nos peuples remonte loin dans le passé. Mais c'est notamment en captivité, dans les camps nazis, où les conditions faites aux prisonniers de guerre soviétiques étaient particulièrement pénibles, qu'est née la solidarité entre les prisonniers de guerre russes et français, solidarité qui, par la suite, dans les maquis, s'est muée en une solide amitié dans la lutte pour la liberté..."

La séance levée, les congressistes se rendirent au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

Au passif	2002	2003
Fonds sociaux	1 350 426 €	1 372 782 €
Emprunts	2 389 728 €	2 272 694 €
Provision risques et charges	-	54 650 €
Dettes à court terme	458 595 €	491 131 €
A l'actif		
Immobilisations nettes	2 860 855 €	2 743 884 €
Créances à court terme	304 328 €	299 277 €
Comptes financiers	1 033 566 €	1 148 096 €

1 Dans la présentation de son rapport aux congressistes, Franck Béziade a détaillé le bilan et le compte de résultat du Siège. Ils seront envoyés à tout adhérent qui en ferait la demande.



ALPES CONGRÈS - GRENOBLE - 5-6-7 NOVEMBRE 2004

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Approuvant le rapport présenté par le Bureau National sortant,

le Congrès se félicite que les célébrations des soixantièmes anniversaires des débarquements et de l'Insurrection Nationale aient nettement mis en évidence le rôle de la Résistance dans la Libération de la France. Ce résultat des luttes menées par les survivants pour le respect de la réalité historique est pour tous un encouragement à lutter contre les altérations et activités diffamatoires, négationnistes et à obtenir un enseignement plus poussé, plus systématique, à tous les niveaux de l'Education Nationale. La connaissance de la Résistance est une source de civisme, de succès contre les disciples des anciennes idéologies criminelles, qui multi-



plient les provocations racistes, les profanations, les tentatives d'intimidation à l'égard desquelles le Congrès considère que la République doit renforcer ses lois de légitime défense.

D'ores et déjà le Congrès demande que la Commission qui prépare les cérémonies de 2004 soit prolongée jusqu'à celles du 8 mai 2005 et au-delà.

Saluant la mémoire de Jean Moulin, président fondateur du Conseil National de la Résistance, le Congrès proclame avec force que deux dates-clés expliquent ensemble, inséparables, le succès de la Résistance : le premier refus de la capitulation : 18 juin 1940 et l'union de toutes les organisations participant à la lutte contre l'occupation et la trahison : 27 mai 1943, dans le Conseil National de la Résistance. Le Président Chamberlain l'a dit : "Sans le 18 juin, il n'y aurait pas eu de 27 mai, mais aussi... sans le 27 mai 1943, c'est-à-dire l'appui de la Résistance intérieure à la France libre et à son chef, la portée du 18 juin au-

LES RESOLUTIONS

rait été limitée voire escamotée par les intrigues giraudistes bénéficiant de la complaisance de nos alliés". Aucune objection ne tient devant ce que le Général de Gaulle a lui-même écrit dans ses Mémoires de Guerre, sur ce 27 mai : "...la Résistance Française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait soudain le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'EN FUS A L'INSTANT MEME PLUS FORT tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir mais non sans lucidité la portée de l'événement". D'où notre position : " Associer dans la mémoire collective le 18 juin, Journée Nationale de la France Libre, et le 27 mai Journée Nationale de la Résistance ".

D'où également notre fidélité à l'esprit du programme du CNR dont nous avons le devoir de faire largement connaître et défendre les valeurs.

Déplorant les conflits atroces qui ensanglantent actuellement le monde, le Congrès exprime le vœu que la recherche des voies de la Paix respecte les particularités nationales. Il rappelle les paroles du Général de Gaulle : "dans un monde dont l'interdépendance est désormais la loi, que chaque peuple puisse se développer suivant son génie propre et sans subir aucune oppression politique ni économique". Rappelons aussi Anatole France : "Les patries doivent entrer non pas mortes mais vivantes dans la Fédération universelle... Que ce jour trouve la France n'ayant perdu ni son nom ni le souvenir d'elle-même, ni sa puissance ni son génie ". Et le grand poète portugais Fernando Pessoa réclamait lyriquement "une Europe qui parle d'une seule et même voix, mais dans toutes ses langues, de toutes ses âmes".

Tailler dans les particularités des nations serait mutiler, appauvrir, s'exposer à des ripostes dévastatrices. Il ne peut s'agir que d'ajouter les richesses patrimoniales, d'enrichir, de coordonner, d'harmoniser. Et le Congrès déclare : C'est à l'O.N.U. de conquérir son autorité par l'union, de décider et d'appliquer - pas à une seule puissance, à l'O.N.U. (- elle a été créée pour cela), sinon c'est l'anarchie au plan international, et l'anarchie au plan international, c'est la guerre, y compris, on le voit par le terrorisme de collectivités qui ne sont souvent même plus des états mais des factions trahissant des idéaux religieux ou politiques, certaines armées régulières imitant leur barbarie. Il est difficile de faire la paix, mais c'est elle que nous voulons et sa recherche passionnée des coopérations entre peuples aimant leurs patries mais ne haïssant pas les autres. Le flambeau que nous passons à de plus jeunes doit éclairer leur route vers des lendemains de paix et de prospérité, dans un monde lointain que nous aurons à notre tour préparé, qu'aucun de nous certes ne connaîtra, mais qui, cela viendra, un jour pourra tout entier adopter la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

SUR LA CONNAISSANCE DE LA RESISTANCE



Réunis en Congrès national à Grenoble les 5, 6, et 7 novembre 2004, les membres de l'ANACR et les Amis de la Résistance-ANACR ont pris acte avec satisfaction de l'évocation de la Résistance qui a marqué les cérémonies officielles du 60^{ème} anniversaire. Mais, dans le même temps, des menaces certaines pèsent sur la connaissance objective de la Résistance et sur la transmission de sa mémoire. Dans notre société, des dérives médiatiques existent, des actes de vandalisme et de profanation, d'intolérance et de racisme favorisent la négation de nos valeurs. Ailleurs aussi, la résurgence, parfois officielle, des nostalgiques du nazisme, la montée d'un terrorisme gratuit et aveugle sont autant d'exemples qui altèrent, si l'on n'y prend pas garde, le sens profond de nos combats. Pour que prévaille la vérité des faits, la vigilance s'impose donc plus que jamais.

Dans cet esprit, prenant une nouvelle fois en compte les objectifs et les vœux adoptés dans ses congrès précédents, l'ANACR insiste plus particulièrement, entre toutes, sur les actions essentielles ci-après :

1°) Veiller sur la réalité historique : soutenir renouvelé d'une plus grande accessibilité des archives; efforts pour obtenir de plus larges possibilités juridiques de combattre les négateurs et falsificateurs; demande aux instances gouvernementales de notre pays de s'attacher clairement à obtenir que l'édification de l'Europe nouvelle cesse d'être l'occasion, dans certains États membres, de laisser faire ou même d'appuyer les détracteurs des résistants.

Nous nous devons aussi de marquer solennellement notre désapprobation de certains jugements de la Cour européenne qui, sous couleur de préserver la liberté, aboutissent à laisser impunément dénigrer de manière calomnieuse le sens et les formes de nos combats (en particulier à propos du procès Papon).

En revanche, son rôle devrait être important pour condamner la banalisation de signes nostalgiques des dictatures fascistes.

2°) Promouvoir la sauvegarde du patrimoine de la Résistance : qu'il s'agisse des musées, des stèles, plaques et monuments et plus généralement de tous signes de mémoire. Devant les périls qu'ils encourent, nous demandons solennellement que leur préservation soit officiellement élevée au rang de cause nationale.

3°) Faire prévaloir la reconnaissance générale du rôle historique majeur d'actes et de faits qui ont de toute manière pleine valeur de symbole : le 18 juin, journée de la France Libre et le 27 mai, en tant que journée de la Résistance; le programme du CNR, dont la connaissance et l'explication devraient systématiquement être intégrées dans les programmes et manuels scolaires en tant qu'éléments de l'éducation civique, et, bien entendu d'abord, faire partie de la formation des enseignants.

4°) Poursuivre les efforts pour qu'un enseignement de la Résistance soit dispensé à tous les niveaux de la scolarité : L'exemple, fondamental, du Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont l'effectif global de participants ne faiblit pas, est là pour démontrer l'intérêt et l'utilité d'un tel enseignement dans l'éducation de la jeunesse et l'accueil largement positif qu'il ne cesse de recevoir de sa part. Il va de soi que cette généralisation nécessite les adaptations appropriées aux différents niveaux du cursus, y compris par la préparation pédagogique des enseignants qui n'ont pu côtoyer les acteurs ou témoins de la période. L'on insistera aussi, au vu de l'expérience du Concours, sur la nécessité de publier la chronologie de référence élaborée par l'Association. La méconnaissance de l'enchaînement des faits, malheureusement trop fréquente, provoque des erreurs de la part des élèves et même des adultes.

L'ANACR s'inquiète de la teneur de certains documents officiels de l'Education nationale et de la réduction annoncée des horaires hebdomadaires et des programmes de l'enseignement de l'Histoire.

Telles sont, pour l'essentiel, les actions relatives à l'écriture de l'Histoire et à la transmission de la mémoire, que nous entendons développer et poursuivre, agissant en commun, résistants et Amis. La liste qui précède n'est évidemment pas limitative, mais chacun de nous se doit à tout le moins, à la mesure de ses forces et moyens, d'œuvrer pour qu'elles s'accomplissent. Et si c'est vrai, selon le mot souvent cité de Victor Hugo, que "les morts instruisent les vivants", soyons certains que la disparition du dernier résistant laissera de la sorte la mémoire fidèle et intacte. C'est ainsi que la démarche d'à présent contribuera, n'en doutons pas, à assurer l'avenir.

COMMISSION D'ACTION JURIDIQUE

Les délégués au Congrès National de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, réunis à Grenoble les 5, 6 et 7 novembre 2004, solidaires avec l'ensemble du monde combattant et ses revendications, constatent, en cette année du soixantième anniversaire de la Libération, que la défense des droits des résistants, la reconnaissance de leurs services, sont encore des questions d'actualité.

De nombreuses injustices subsistent et trop de membres de la Résistance n'ont reçu pour leur participation au combat libérateur aucune marque de reconnaissance des autorités de la République.

Compte tenu de l'âge des combattants de l'ombre, il est urgent de prendre des mesures réglementaires permettant de pallier les préjudices matériels et moraux dont ont été victimes depuis des décennies des hommes et des femmes qui se sont portés volontaires pour la libération du pays.

Dans cet esprit, les délégués au Congrès de Grenoble préconisent avec détermination les mesures suivantes :

1°) Attribution de droit du titre de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou aux titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance.

2°) Attribution du Titre de Reconnaissance de

la Nation ou d'un diplôme d'honneur avec insigne aux résistants incontestables, mais ne remplissant pas les conditions requises pour obtenir la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance ou la Carte du Combattant.

3°) Prise rapide des mesures nécessaires au fonctionnement satisfaisant de la Commission Nationale CVR et des Commissions départementales par le remplacement dans de brefs délais des commissaires décédés ou ne pouvant plus assumer leurs fonctions.

4°) Attribution de la Croix du Combattant Volontaire à tous les titulaires de la carte de CVR ou du Combattant au titre de la Résistance.

5°) Pour 2005, année du 60^{ème} anniversaire de la Victoire sur le nazisme, à laquelle la Résistance française a contribué avec honneur, le Congrès demande qu'un contingent important de décorations prestigieuses soit réservé aux résistants.

La reconnaissance des services accomplis par les résistants est inséparable du combat pour la vérité historique.

Il importe de rendre justice à toutes celles et à tous ceux qui ont combattu pour la libération de la France, pour la liberté et le rétablissement de la République.

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN

[Le congrès] approuve la décision prise par le Président-délégué de désigner quatre responsables nationaux de l'Association pour former un bureau du Conseil de Gestion afin d'assister le directeur du Centre et d'intervenir dans le cas où des prises de décisions engagent la responsabilité de l'ANACR.

Cet organisme, appelé Conseil Exécutif, représente en permanence... la Direction Nationale de l'Association au nom de laquelle il est habilité à prendre toutes décisions - à l'exception de celles impliquant l'engagement financier de l'Association pour lesquelles il doit recevoir au préalable l'accord de la Direction Nationale.

Il a [notamment] pour mission de :

S'assurer de la mise en œuvre des orientations fixées par l'ANACR dans le respect des dispositions réglementaires. Prendre en concertation avec le directeur des décisions urgentes et nécessaires, au nom de l'ANACR. Participer à l'élaboration de la politique de coopération et de partenariat de l'établissement. Représenter le Président dans les instances et auprès des pouvoirs locaux, départementaux et régionaux. Etu-

dier les alertes et indicateurs de vigilance. Etablir un climat de confiance dans les relations avec le personnel (...). Les membres du Conseil Exécutif sont de droit membres du Conseil de Gestion.

LE CONSEIL DE GESTION, présidé par le Président-délégué de l'ANACR ou à défaut son représentant (...), est informé de la politique générale de l'établissement. Il s'exprime [notamment] sur : le projet d'établissement, le rapport sur les objectifs et prévisions d'activité... pour l'année à venir, l'élaboration du budget annuel, le bilan de l'année, le fonctionnement global de l'établissement. Il est informé par le médecin de l'établissement du contenu du rapport médical annuel (...).

Aujourd'hui, ouvert à tous, dans les conditions définies par le projet médical, le Centre DELESTRAINT-FABIEN est la propriété de l'ANACR. C'est notre œuvre sociale dont nous sommes légitimement fiers et que nous voulons léguer aux générations futures, à charge pour nos Amis de la Résistance ANACR de continuer, le moment venu, à la faire vivre dans le même esprit de fraternelle solidarité qui animait ses fondateurs.

LES AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR)

RESISTANTS ET "AMI(E)S" : UNE INDISPENSABLE AIDE MUTUELLE

Les horaires contraignants du vendredi et du samedi soir firent qu'à la différence des deux congrès précédents, la Commission "Amis" se tint seulement le samedi matin. Nous publions ci-dessous de larges extraits de l'intervention de Jacques Varin introduite à la discussion.

Ce congrès de Grenoble se tient dans un contexte différent des congrès précédents de par la création, en avril 2003, de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

Lors de ces congrès de l'ANACR, la Commission des "Amis(e)" a de fait joué un rôle de congrès des "Ami(e)s". Or, la création de l'Association Nationale des "Ami(e)s", a mis en place des instances statutaires où nous débattions de nos orientations et élargions nos organismes de direction...

Enfin, nous avons pu constater, depuis le congrès de Nevers, l'accentuation des conséquences sur le fonctionnement et l'activité des comités de l'ANACR du temps qui s'écoule. Elles sont principalement de deux ordres : l'un est à l'évidence négatif puisque, poussée à l'extrême, l'évolution que nous constatons entraîne l'entrée en léthargie voire la disparition de certains comités de l'ANACR ; ce qui est doublement dommageable, puisque c'est d'une part la transmission de la mémoire de l'action et des valeurs de la Résistance qui se trouve hypothéquée et, d'autre part, c'est souvent l'un des lieux d'organisation d'"Ami(e)s de la Résistance", dès lors qu'ils n'ont pas un cadre spécifique pour ce faire.

L'autre conséquence, non négative, n'en est pas pour autant sans nous poser des problèmes, à savoir la participation croissante d'"Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" à l'animation et à la direction des comités locaux de l'ANACR, participation, qui est parfois la condition même de la poursuite dans de bonnes conditions de leur activité (...).

Comment, alors que nous sommes engagés, pour assurer durablement l'avenir au-delà de l'immédiat, dans la mise en place de notre Association nationale, faire face aux besoins se faisant sentir au niveau de l'ANACR ? Cela est d'abord un problème de cadres, d'autant plus que si, il n'y a pas si longtemps, on pouvait sentir des réticences - parfois dommageables pour le présent et l'avenir - à confier aux "Ami(e)s" des responsabilités, et pas seulement des "tâches matérielles", l'on assiste parfois aujourd'hui à un souhait prématuré de désengagement de leurs responsabilités de camarades résistants, qui, bien que leurs possibilités physiques et encore plus intellectuelles soient intactes, avancent leur état de fatigue et le souhait - louable - de faire confiance aux "jeunes" ; lesquels, il est vrai, ont plus souvent 50 ou 60 ans, et une expérience pro-

fessionnelle, élective ou militante associative, que 25 ou 30 ans...

Toutefois, toutes les réticences n'en sont pas pour autant disparues, même quand il a été fait appel au concours d'"Ami(e)s" pour assurer la permanence de l'existence de comités ANACR. Cela peut parfois être éprouvant sur le plan psychologique et susciter la tentation de baisser les bras.

Il nous faut précisément prendre en compte ces aspects psychologiques : il n'est pas facile, lorsque l'on a fait, à 18 ou 20 ans, le choix fondamental de risquer sa vie pour la liberté et la dignité humaine, lorsque pour beaucoup, depuis soixante ans, l'on n'a cessé de mener ce combat démocratique et humaniste, prenant des responsabilités de tous ordres, associatives, syndicales, électives, et qu'on a fait de l'ANACR l'Association qui peut encore rassembler à Grenoble, soixante ans après la Libération, plusieurs centaines de Résistants, venus de toute la France avec à leurs côtés des "Ami(e)s", d'accepter d'être parfois trahi par ses forces, et d'être obligé pour faire face de faire appel au concours de femmes et d'hommes qui, évidemment, n'ont pas vécu la même expérience et n'ont pas eu le même parcours.

Face à des problèmes découlant de ces aspects, il nous faut garder à l'esprit l'essentiel : la dette que nous ressentons à l'égard de ceux qui ont mené dans un contexte autrement plus difficile que celui d'aujourd'hui ces combats qui inspirent notre propre lutte, la nécessité - et pas seulement une obligation morale - d'être ces "passeurs de mémoire" dont nous avons parlé, et expression reprise par M. Hamilaoui Mekachera, qui, il faut le souligner, est le premier ministre en exercice à avoir mentionné l'Association des Ami(e)s de la Résistance". Et puis l'essentiel, c'est aussi qu'il nous faut combattre aujourd'hui en France un courant néofasciste qui peut rassembler jusqu'à 20% des voix et dont précisément un aspect constitutif fondamental de l'idéologie est la négation du caractère criminel du nazisme et - pour ce qui concerne notre pays - de la collaboration pétainiste.

C'est pourquoi nous ne devons jamais oublier que notre engagement dans les Ami(e)s de la Résistance ne fait pas seulement référence aux combats du passé, mais s'inscrit dans ceux du présent ; dans lesquels précisément nous pensons nécessaire de porter l'expérience et les valeurs de celui que menèrent de 1940 à 1945 nos camarades Résistants. C'est dire que notre engagement dans les "Ami(e)s de la Résistance" a un aspect fondamental qui ne peut que nous faire surmonter les péripéties pouvant découler ici ou là de problèmes relationnels, même si ceux-ci peuvent prendre les apparences de différences de conceptions.

A la fin de l'année dernière, nous avons dépassé les 300 adhérents aux "Ami(e)s", nous devrions atteindre voire dépasser les 10 500 adhérents. Cela est insatisfaisant, et doit nous enlever tout illusion sur le fait que la création de l'Association Nationale des Ami(e)s l'an dernier aurait été un coup de baguette magique ayant tout changé : nous avons encore une dure bataille à mener pour consolider nos acquis, conti-

nuer à recruter de nouveaux "Ami(e)s" et fidéliser les "anciens", créer de nouveaux groupes locaux, structurer de nouveaux groupes départementaux, former de nouveaux cadres et surtout développer notre action vers l'extérieur, ce qui est notre mission première (...).

Nous devons développer la mise en place des groupes départementaux et locaux d'"Ami(e)s" mais aussi tout faire pour aider au maintien des comités de l'ANACR (...). En effet, s'il est évident - les lois de la biologie sont incontournables - que la vie des Comités ANACR tels que nous les connaissons, c'est-à-dire constitués et animés encore pour la plupart d'entre eux par les Résistants, aura hélas une fin, nous devons rendre cette échéance la plus lointaine possible, non seulement par devoir à l'égard de nos camarades résistants, qui sont heureusement encore nombreux parmi nous, mais aussi parce que les comités de l'ANACR sont une référence et un appui ; et qu'il devraient l'être plus encore.

La référence, bien sûr par rapport à la Résistance, par rapport à l'ANACR et à ses orientations fondatrices que représente le Programme du CNR, à son pluralisme qui est la clé de son développement historique et de la permanence de son unité, à ses combats du passé et du présent, en premier lieu celui que nous menons ensemble pour une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et une Journée Nationale de la France Libre le 18 juin.

Le point d'appui, il doit l'être davantage. Nous devons être plus demandeurs et parfois nos camarades Résistants ne sont pas assez soucieux d'associer visiblement les "Ami(e)s de la Résistance" à l'ensemble des activités de l'ANACR, en particulier à celles tournées les plus vers l'extérieur. Il y a parfois des réticences dans l'ANACR, il y en a souvent plus dans le monde Combattant et dans les instances officielles tels les structures départementales de l'ONAC, les Jurys du Concours, les directions d'établissements scolaires.

Dans toutes ces instances nous devons demander, les comités de l'ANACR doivent exiger qu'aux côtés de leurs représentants y participent des "Ami(e)s de la Résistance". L'ONAC est amené à modifier sa structure originelle en s'ouvrant aux Associations de mémoire. Et l'Association Nationale des Ami(e)s est une association de Mémoire que nous devons - avec l'appui des Comités départementaux de l'ANACR - faire rentrer dans les structures départementales de l'ONAC. Il en va de même dans les Jurys du Concours : nos Camarades Résistants doivent exiger qu'y participent à leurs côtés des "Ami(e)s de la Résistance".

Il est une chose que les "Ami(e)s de la Résistance" ne pourront pas assurer, c'est le témoignage direct, personnel, de ce qu'a été la Résistance et qui captive les auditeurs scolaires. Mais il sera de leur responsabilité de faire que la parole des résistants ne soit pas déformée après leur disparition et que leur message se pérennise. C'est pourquoi, parallèlement au travail de collecte notamment sur vidéocassettes et CD-ROMS de la parole des Résistants, il est nécessaire que ceux-ci se fassent systématiquement accompagner d'"Amis de la Résistance" lorsqu'ils vont témoigner dans des établissements scolaires.

Enfin, les Comités de l'ANACR doivent se battre pour que, lors des cérémonies, les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" soient systématiquement présents, ce qui sera un point d'appui pour la reconnaissance des "Ami(e)s" par les Pouvoirs publics (...). Un point d'appui car, bien sûr, notre activité reste l'essentiel pour se faire connaître... et reconnaître.

A LA COMMISSION DES "AMI(E)S"...

A la différence des congrès de Saint-Brieuc et de Nevers, la "Commission des Ami(e)s" du Congrès de Grenoble ne s'est - après consultation des participants - déroulée que samedi matin. Le vendredi soir, la cérémonie patriotique tardive et une réception par la mairie de Grenoble à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la remise de la Croix de la Libération à la ville interdisait la tenue de l'habituelle première session de la commission ; le samedi soir, la visite en fin d'après-midi du Musée de la Résistance et de la Déportation et la réception qui suivait, organisée pour les congressistes par le Conseil général, posait les mêmes problèmes. D'autant plus que devait se réunir le soir le groupe de rédaction de la résolution des "Ami(e)s", désigné à l'issue des travaux de la session de samedi.

La mission de ce groupe de rédaction n'était pas de continuer la discussion de la commission mais, à partir de cette discussion - qui porta principalement sur les relations entre l'ANACR et l'Association des "Amis" mais aussi aborda d'autres questions (cotisations, coopérations entre départements, action juridique contre le négationnisme...) et dans laquelle intervinrent une vingtaine de participants - ainsi que des orientations générales de l'ANACR et des "Ami(e)s", développées par le rapport du Bureau National sortant et l'intervention introductive, de rédiger une résolution traçant les perspectives de l'action des "Ami(e)s" jusqu'au prochain congrès, en mettant l'accent sur la communauté d'orientations et la solidarité profonde existant entre l'ANACR et l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

Le Groupe de travail qui s'acquitta de cette mission était composé de Michel Colas (Seine-Saint-Denis), Jean Lovie (Drôme), Simone Mariotte (Saône-et-Loire), André Paya (Bouches-du-Rhône), Patricia Susset (Oise), Jacques Varin (Paris).



LA RÉOLUTION

LES AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR) "PASSEURS DE MEMOIRE"

Il y a soixante ans, le soulèvement du peuple de France à l'appel de la Résistance contribua puissamment au succès des débarquements alliés sur les côtes de Normandie puis de Provence et à la libération de régions entières de notre pays par les FFI, s'engageant en masse dans l'armée de la France libérée, offrant un appui précieux à l'offensive décisive qui conduisit, en moins d'un an, à la victoire du 8 mai 1945 sur le nazisme et au triomphe des valeurs démocratiques et humanistes sur la barbarie.

Soixante ans ont passé ; les Résistants rassemblés depuis plus d'un demi-siècle dans l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) n'ont jamais cessé le combat car, à la faveur des crises de toutes sortes qui n'ont cessé d'affecter le monde et nos sociétés, les idéologies de haine vaincues en mai 1945 ont ressurgi avec force. Racisme, xénophobie, exclusions de toutes sortes font - hélas il est à craindre de manière durable - partie de notre réalité contemporaine.

Ce combat contre les résurgences du fascisme a été aussi depuis près de 35 ans celui des "Ami(e)s de la Résistance", dont l'ANACR prit l'initiative de la création en 1970, souhaitant rassembler auprès des Résistants, afin que se pérennisent les valeurs de la Résistance qui inspirèrent le Programme du Conseil National de la Résistance. Ce combat, mené par les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" aux côtés de l'ANACR, en s'inspirant de sa démarche pluraliste, a renforcé l'adhésion d'un nombre croissant de femmes et d'hommes, a permis la constitution des groupes locaux et départementaux d'"Ami(e)s" et conduit, sur mandat du congrès de Nevers de l'ANACR, à la création en avril 2003 de l'Association Nationale des Ami(e)s de la

Résistance (ANACR)", identitairement et statutairement liée à l'ANACR dont elle partage les valeurs et les objectifs.

Les conséquences inexorables du temps ont conduit hélas à la disparition de nombreux Résistants et aux difficultés de fonctionnement que rencontrent certains comités locaux et départementaux de l'ANACR, alors même que plus que jamais est nécessaire que soit porté au cœur des débats de notre temps le message humaniste, démocratique et patriotique de la Résistance. Ce message qui est d'abord le leur, les Résistants, tant que ce la leur est possible, sont les mieux à même de le délivrer. Et, pour faire que ce possible dure le plus longtemps, les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" se font un devoir d'apporter aux comités locaux et départementaux de l'ANACR, à ce jour forte de plus de 14 000 adhérents, toute l'aide nécessaire et parfois indispensable pour que puisse se maintenir leur activité.

Pour autant, au fur et à mesure que s'éloigne la fin de la seconde Guerre mondiale, se pose avec force la nécessité d'assurer la pérennité de la manière la plus authentique possible du message des Résistants, alors même qu'au-delà des outrances négationnistes se multiplient les altérations et falsifications de la réalité historique de la Résistance. Ce rôle de "passeurs de mémoire", les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" - dont les 10 500 adhérents en font la principale structure de mémoire de la Résistance - ont vocation à le tenir pleinement, en recueillant la parole des Résistants, en la portant aussi auprès du plus large public et en premier lieu des jeunes générations, en participant enfin aux structures de mémoire tels les ODAC, les Jurys départementaux du Concours de la Résistance et de la Déportation... Et ce, malgré les réticences de certains responsables des Pou-

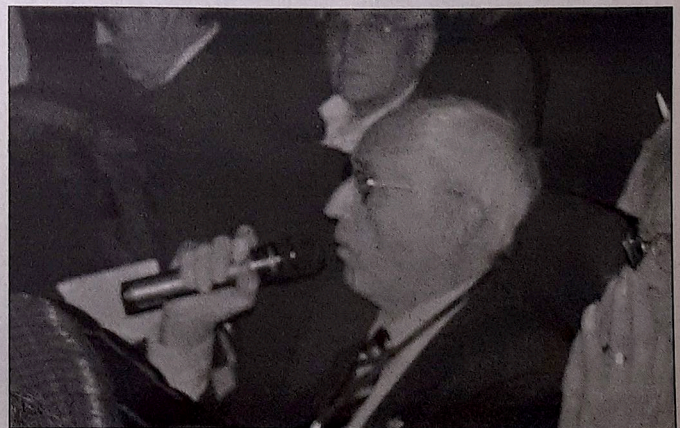
voirs publics et d'Associations du monde combattant ; réticences qu'avec l'appui nécessaire des Comités départementaux de l'ANACR, il faut surmonter pour que la parole de l'ANACR demeure durablement présente dans ces structures de mémoire. De la même manière et pour les mêmes raisons, les Comités locaux et départementaux de l'ANACR doivent associer les "Amis de la Résistance (ANACR)", et veiller à ce qu'ils participent à leurs côtés à leurs différentes actions et, en tant que tels, aux cérémonies commémoratives.

Dès aujourd'hui et plus encore dans le futur, faire connaître le plus largement les valeurs de la

Résistance, les demandes d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et d'une Journée Nationale de la France Libre le 18 juin, objectifs qui rassemblent l'ANACR et les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", faire connaître l'ANACR et l'Association des "Amis de la Résistance (ANACR)" passe par l'utilisation la plus large des moyens d'information y compris les plus modernes, en premier lieu Internet.

Afin que la Résistance, ses valeurs, ses combats, son exemple aient toute leur place dans la formation citoyenne pour notre pays en ce début de XXI^{ème} siècle.

La "Commission des Ami(e)s, un lieu d'échanges.



LES ORGANISMES DIRIGEANTS DE L'ANACR

COMITÉ D'HONNEUR

Dr José ABOULKER, Mouvement d'Alger, 8 novembre 1942, Compagnon de la Libération. **Jacques BEAUGE**, F.F.L., Grand Mutilé d'El Alamein. **André CARREL**, Vice-Président du Comité Parisien de Libération. **Gilbert de CHAMBRUN**, Colonel F.F.I., chef régional

du Languedoc. **Philippe DECHARTRE**, Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (M.N.P.G.D.). Ancien Ministre. **Jacques DELARUE**, Mouvement Combat (M.U.R.). Renseignements et faux papiers. Interné Résistant. **Marc FERRO**, Ancien Maquisard du Vercors. **Mme Odette DUPONT-DELESTRAINT**, Fille du Général Delestraint, Commandant en chef

de l'A.S. **Robert GALLEY**, F.F.L., Compagnon de la Libération ancien Ministre du Général de Gaulle. **Mme Andrée GEORGES**, Veuve du Colonel Fablen, Déportée Résistante. **Georges GUINGUIN**, Colonel F.F.I., Compagnon de la Libération. **Maurice KRIEGEL-VALRIMONT**, Membre du Comité d'Action Militaire du C.N.R. **Joël LE TAC**, F.F.L.,

Déporté, Compagnon de la Libération, **Catherine MARTIN-ZAY**, Fille aînée du ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Hélène MOUCHARD-ZAY**, Fille du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Cécile ROL-TANGUY**, Lieutenant F.F.I., veuve du Colonel Henry ROL-TANGUY. **René ROUSSEL**, Liquidateur National des Mouvements O.S.F.N.-F.T.P.F.

BUREAU NATIONAL

PRESIDENT-DELEGUE :

— **Robert CHAMBEIRON**, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance — Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

PRESIDENTS :

— **Pierre SUDREAU**, F.F.C. (Brutus), Déporté Résistant, ancien Ministre, Grand-Croix de la Légion d'Honneur.
— **CORTOT Louis**, Front National - F.T.P.F., Compagnon de la Libération.

SECRETAIRE GENERAL :

— **Charles FOURNIER-BOCQUET**, Lieutenant-Colonel F.F.I. (F.N.-F.T.P.F.), ancien chef de bataillon à la 1^{re} Armée.

VICE-PRESIDENTS :

— **Simone CONAN**, Front National - liaisons F.T.P.F. - M.O.I.
— **Jean THOUVENIN**, F.N. Lycéens puis maquisard F.T.P.F., inspecteur général honoraire de l'Administration de l'Education nationale.
— **Lucien VOLLE**, (Capitaine), Chef des maquisards du groupe "Lafayette", A.S.-M.U.R. de Haute-Loire.
— **Jacques WEILLER**, F.F.I. de la Creuse, secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C.

TRESORIER NATIONAL :

— **Franck BEZIADE**, Groupe Maurice - A.S. Bataillon Arthur - F.T.P.F. Landes - Lot-et-Garonne Président du C.D. des Yvelines.

Amis associés

SECRETAIRE GENERAL-ADJOINT :

— **Jacques VARIN**, Secrétaire Général de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.).

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT :

— **Guy DESCHAMPS**, membre de la Direction Nationale de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.).

MEMBRES

BORNET Yvonne, † F.F.C., réseau "Goëlette", Présidente-déléguée du C.D. du Rhône ; **CALISTI Louis**, F.N. - F.T.P.F. de Corse ; **DEFRANCE Michel**, F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué de l'A.N.A.C.R. du Nord ; **DUBOIS Henriette**, Agent de liaison du Comité Militaire Zone-Sud des F.T.P.F. ; **FAURE Roger**, (Lieutenant-Colonel), F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. des Alpes-Maritimes ; **FORESTIER Lucienne**, Agent de liaison F.N.-F.T.P.F., Présidente-déléguée du C.D. de la Somme ; **GRAZON Jean**, A.S.-M.U.R., Président du C.D. de l'Indre ; **HALLOUIN Claude**, Volontaires Liberté (R.I.F.) Réseau Vélites Thermopyles (F.F.C.). Membre du Bureau départemental de Paris ; **LE HYARIC Roger**, Commandant F.T.P.F. du Morbihan, chef interrégional F.F.I. aux opérations de Libération de la Bretagne ; **LIMOUZI Paul**, F.T.P.F. Secrétaire Général du C.D. du Lot-et-Garonne ; **LERICHE Fernand**, F.N. universitaire. Réorganisateur en clandestinité du S.N. des Instituteurs ; **MERY Marcel**, Maquisard F.F.I. - F.T.P.F., Nord-Indre ; **MIROUZE Jean**, F.F.I. F.T.P.F., Président-délégué du C.D. du Lot-et-Garonne ; **MOISY Jack**, F.F.I. - F.T.P. et Milices Patriotiques ; **MONCORGE Raymond**, A.S. et Réseau "Jacques" (O.S.S.), Président-délégué du C.D. de l'Allier ; **PALTRIE Gilbert**, A.S. - C.F.L., Maquis "Bir-Hakeim" ; **PIERRESTEGUY Pierre**,

F.F.L. - Réseau des Passeurs ; **PRADET Camille**, F.F.I. - F.T.P.F., Président-délégué du C.D. de la Loire ; **RANOUX Roger**, Lieutenant-Colonel F.F.I., Chef départemental de la Dordogne, Président-délégué du C.D. de Dordogne ; **ROCHAT Claude**, Commissaire départemental aux effectifs de l'A.S. de Saône-et-Loire, Commandant F.F.I., Sous-Préfet de la Libération, Président-délégué du C.D. de Saône et Loire ; **ROLLAND Alfred**, F.T.P.F., vice-président du C.D. de l'Isère ; **SAULNIER Raymond**, A.S. - M.U.R., maquis Bayeux (Haute-Vienne), Président du C.D. de Haute-Vienne ; **SAUVAGE Raymond**, F.F.I. - F.T.P.F. Président du C.D. de l'Yonne.

MEMBRES ASSOCIES "AMIS"

Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Bruno CASSANAS (Hérault), Michel COLAS (Seine-St-Denis), Sylvie DAEMS (Nord), Robert DAVID (Morbihan), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Guy DESCHAMPS (Eure), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Monique JOUANLANNE (Rhône), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes-d'Armor), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Martine PETERS (Isère), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Christiane TARDIF (Essonne), Jacques VARIN (Paris).

CONSEIL NATIONAL

AMBLARD Gaston, ANDRE Raymond, ASMUS Paulette, BALMES Henri, BARBE Georges, BATHIAS Jean, BATAIS Maurice, BAVAY Marcel, BECHERAZ Marcel, BELBEOCH Roger, BENAS André, BERARD Isidore, BESSIERE Suzanne, BEZIADE Franck, BIART Charles, BIZEAU Jacques, BLANCHON Jean-Emile, BLARET Pierre, BONE René, BORDET René, BORNET Yvonne, BRAHIC Henri, BRAZZINI Roger, BRENOT Jean, BRISSET Robert, BRONCHARD Jacques, BRUNEL Jean, CALISTI Louis, CHALUMEAU Maurice, CHAMBEIRON Robert, CHARRET Pierre André, CHAUCHAT Aimé, CHORT René, CLEMENT Paul, CLERY Roland, COLETTE Jeanne, COLLIER Jacques, CONAN Simone, CONCASTY René, CORTOT Louis, COSNARD-SIMON Jeanine, COUILLARD Gilbert, COULON Gilbert, COUSSEIROUX Robert, COUTOUZY Jean, DE BORTOLI Edgard, DEFRANCE Michel, DENIZOT Frédéric, DESVIGNES Gérard, DEZARNAULDS James, DINNAT Paul, DOGNETON Camille, DOLEZON Jean, DRUARD Pierre, DUBOIS Henriette, DUMEIX-COTHIAS Josette, DUMONT Thérèse, ESTIVALET Marcel, EVIEUX Jean, FAUCHER Guy, FAURE Roger (Colonel), FAUX Henri Michel, FAYARD Joannès, FERDONNET Pierre, FEVRIER Camille, FORESTIER Lucienne, FOUBERT Georges, FOURNIER-BOCQUET Charles, FREIRE Jean, GALATAUD Raoul, GARCIA Antoine, GENDILLOU Louis, GIBERGUES Pierre, GONZALEZ Sergio, GOUBERT Georges, GRAZON Jean, GRIMA Jean, GROULIER Yvonne, GUILLEMOT Gisèle, GUILLLOU Raphaël, GUYADER Jean, GUYOMARCH Colette, GUYOT Lucien, HALLOUIN

Claude, HENAFF Germaine, HENRY Pierre, HILLION Thomas, HINTERBERGER Claude, HOULBREQUE André, HULIN Jean, HULIN Jeanne, IBANEZ Fernand, JAQUET Roger, JARDIN Jean, JULIAT Jean, JULLIARD Robert, LACROIX Robert, LASSERRE Henri, LASTIQUE Gilbert, LATOUR Laurette, LE CABELLEC Yves, LEGAY-FRANCE Ginette, LEGER Jean, LE HYARIC Roger, LE PESQUE Eugène, LE PREVOST René Louis, LERICHE Fernand, LIETARD René, LIMOUZI Paul, LOCHE Jean, LOZAC'H Louis, MADEVA Gabriel, MAGNIEZ Félix, MAITRE Paul, MARCADET Jean-Paul, MARIELLE Jean, MARIFONS Roger, MARRANE Jean, MARTINIE Jacques, MATHIEU Raymond, MATTEI Ange, MERY Marcel, MEUNIER Denise, MEUNIER Jacques, MICHAUD Pierre, MICHAUX Jacques, MIROUZE Jean, MOISY Jack, MONCORGE Raymond, MONTEREMAL René, MONTES Pierre, MOREAU Jacques, MOREAU Jean, MORIAZ Joseph, MOUCHET Louis, MOULIN Marinette, OOGHE Jean, ORSONI Pierre, PALIS Jean, PALTRIE Gilbert, PAROTIN Marc, PASCUCCHI Vincent, PATRU Georges, PETIT Pierre, PIERRESTEGUY Pierre, PLESSON Suzanne, PONS Pierre, POTTON Albert, PRADET Camille, QUATREMAIRE Renée, QUINT Robert, RADZYNSKI Rosine, RANOUX Roger, RAOULT Marcel, RAVANEL Serge, RAYBAUD Paul (Dr), RESTOUEIX Georges, REVERBERI Roger, RIBOUTON André, ROCHAIX Marcel, ROCHAT Claude, RODDIER André, ROLLAND Alfred, SABATE Odette, SAULNIER Raymond, SAUVAGE Raymond, SCHEER Samuel, SCIANDRA Jean, SERRES André, SOURY Jean, SPINELLI Henri,

SUDREAU Pierre, TAPISSIER Alexis, TARDIVEL Louis, TEBOUL Suzanne, TEUNISSEN Charles, THIBAUT Pierre, THOUVENIN Jean, TRASTET Emma-

nuel, VENUAT Roger, VIGNETTES Raoul, VOLLAND Robert, VOLLE Lucien, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques, ZERLINE Raymond.

MEMBRES ASSOCIES

Jean ANNEQUIN (Indre), Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Patricia BIZARRI (Aube), Paule BLEYS (Pyrénées-Orientales), Marc BONNERAT (Creuse), Marie-Claude BOUSSARD (Nièvre), Pierrette BUSSIERE (Jura), Paul CAILLES (Haute-Savoie), Paul CALMELS (Haute-Loire), Bruno CASSANAS (Hérault), Edgard CASTERA (Gers), Pierrette CATUSSE (Val-d'Oise), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Danielle COLLET (Côtes-d'Armor), Bruno COLLIN (Aube), Andrée COMMERCON (Saône-et-Loire), Jean CORBEAU (Pas-de-Calais), André CURCULOSSE (Landes), André CUYEU (Pyrénées-Atlantiques), Sylvie DAEMS (Nord), Jean DAVID (Côte-d'Or), Robert DAVID (Morbihan), Thierry DEBUCQUOY (Nord), Jean-Paul DEGOUTTE (Loire), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Jean-Philippe DEMAY (Yonne), Guy DESCHAMPS (Eure), Jean DUMONTEIL (Creuse), Fabienne DURAND (Val-de-Marne), Michel DUVAL (Pas-de-Calais), Andrée FAY (Gironde), Danick FLORENTIN (Hauts-de-Seine), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Marie-Louise GARCIA (Tarn-et-Garonne), Jocelyne GERVAIS (Isère), Monique JOUANLANNE (Rhône), Camille LABRUDE (Savoie), Daniel LAREGOLA (Hautes-Pyrénées), Bernard

LAVILLE (Ardèche), André LEUDET (Eure), Odile MARCOU-DURET (Corrèze), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes-d'Armor), Jean MASSE (Lot-et-Garonne), Jean-Jacques MERGEM (Marne), Robert MISSOUT (Haute-Vienne), Mireille MONIER-LOVIE, Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Rosine NASTASI (Allier), René NESLE (Var), Colette PALLARES (Libé PTT), André PAYA (Bouches-du-Rhône), Robert PERRIER (Savoie), PETERS Martine (Isère), Jean-Maurice PIALEPORT (Indre-et-Loire), Grégory (PICART Pas-de-Calais), Marie-Jo PIVIER (Corrèze), Céline PIOT (Allier), Antoine POLETTI (Corse-du-Sud), Jean-Marc RAGOBERT (Nièvre), Patricia RAMON-BALDIE (Pyrénées-Orientales), Jean REBOURG (Loir-et-Cher), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Jean-Paul RIGOLI (Haute-Savoie), Solange RODRIGUES (Alpes-maritimes), Charles SANCET (Libé P.T.T.), Gérard SIMON (Savoie), Serge SOUDRY (Cher), Patricia SUSSET (Oise), Christiane TARDIF (Essonne), Serge TILLY (Côtes-d'Armor), Sixte UGOLINI (Haute-Corse), Olivier VALADE (Isère), Jacques VARIN (Paris), Anne-Marie VICTOR (Lot-et-Garonne), Michel VOLLE (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

ANDRIEU Claude, DIREZ Jacques, MARIE Jean-Paul, ROUDOT Roger.

A L'HONORARIAT

De nombreux camarades qui, durant plusieurs dizaines d'années, n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir vivants les idéaux de la Résistance et faire de l'ANACR cette grande organisation pluraliste des Résistants, ont, souvent pour des raisons de santé mais aussi pour permettre à d'autres camarades d'accéder à des responsabilités dans les organismes nationaux de direction, demandé l'honorariat du Bureau National et du Conseil National. Qu'ils soient assurés de la reconnaissance et de l'affection de tous.

MEMBRES HONORAIRES DU BUREAU NATIONAL

CHALUMEAU Maurice, F.F.I. - F.T.P.F. (Loire); **CONCASTY René**, A.S. - C.F.L. Groupe Vény; **COPPOLANI Michel**, F.F.I. - M.U.R. vice-président départemental du C.D. des Bouches-du-Rhône; **GONZALEZ Sergio**, Union Nationale Espagnole, Interné à Aurigny, évadé; **LABORIE Pierre**, Maquisard de Haute-Vienne (F.F.I. - F.T.P.F.); **LE PESQUE Eugène**, Membre de l'Etat-Major O.S. - F.T.P.F. du Finistère Sud; **LESCURE Roger**, Lieutenant-Colonel

F.F.I. (F.T.P.F.), Compagnon de la Libération; **MONTEREMAL René**, Responsable du F.N. Drôme Ardèche; **MOUCHET Louis**, Maquisard de Haute-Savoie (F.F.I. - F.T.P.F.), Président d'honneur du C.D. de Haute-Savoie; **MOUCHET René**, Ancien du Vercors (A.S.); **SENAMAUD Jean**, Commandant F.F.I., chef de secteur de l'A.S. en Haute-Vienne; **VIGNETTES Raoul**, Résistant-Déporté, Président-délégué du CD des Pyrénées-Orientales.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

AUBERT Robert, **BAILLY Robert**, **BALLET Maurice**, **BERTHET Henri**, **BLASQUEZ Matéo**, **BOISIER Roland**, **BORIES Jean**, **BOURDON Léon**, **BRUNAUD André**, **CARNAC Charles**, **CASAMATTA Jean-Baptiste**, **CHALME Célestin**, **CLAVIERIE Jean-Marie**, **CODERC Jean**, **COPPOLANI Michel**, **CORRADI Marcel**, **DARNAUD Maurice**, **DEROBERT Eléonore**, **DUFFOUR Maurice**, **GABET Marcel**, **GEORGES Lucienne**, **JAMILLOUX Roger**, **KOHN Fernand**, **LABORIE Pierre**, **LABROSSE André**, **LAVANCIER Roger**, **LEFEVRE Roger**, **LE GUYADER Marcel**, **LE QUERE Jean-Marie**, **LESCURE Roger**, **LITTOUX Eugène**, **LOCOGE Pierre**, **LOFFROY Robert**, **LOUIS**

Roger, **LUTTENAUER Roger**, **MABIC Jean**, **MAS André**, **MAZET Charles**, **MICHAUD Georges**, **MOUCHET René**, **MUGNIER Ginette**, **MUGNIER-POLLET Jean-François**, **ODRU André**, **PELLISSON André**, **PILLIOL Cyprien**, **PLISSON Suzanne**, **PLANSON Henri**, **RENAUT Raoul**, **RESSOT Antoine**, **RIFFAUD Jacqueline**, **ROBINSON Willy**, **ROCHE Jean**, **ROSSI Joseph**, **ROY Marcel André**, **SAMSON Maurice**, **SANTARELLI Jérôme**, **SENAMAUD Jean**, **SOUCHET Claude-Roland**, **SURET-CANALE Georgette**, **THOULOUMOND Charles**, **TREBOSC Camille**, **VALERY Edouard**, **VERDIER Henri**, **VIDAL Gilbert**, **VIGREUX Raymond**.

L'ANACR EN DEUIL (suite de la page 1)

YVONNE BORNET N'EST PLUS...

... Bureau National depuis 1992. C'est dire qu'elle était devenue pour tous ses camarades du Bureau, une amie, dont ils avaient pu aussi constater la profondeur de ce qu'elle apportait à la réflexion collective. A partir de son action courageuse dans la Résistance mais aussi de son expérience à la tête de notre comité départemental ANACR du Rhône, dont elle avait su affirmer l'autorité.

En 1940, âgée de 16 ans, elle réside, ainsi que nous l'apprend un texte autobiographique qu'elle nous a laissé, "au domicile de sa mère à Chalon-sur-Saône, en zone occupée, la ligne de démarcation toute proche.

"Cette situation géographique lui permet avec sa mère d'héberger des Juifs pour quelques heures ou plus, dans l'attente de leur passage de la ligne, en zone "libre", ce sont des passeurs résistants qui s'en chargent.

"Contactée par la Résistance, elle est chargée de recueillir, auprès d'un cadre de la SNCF, des renseignements sur les mouvements des troupes allemandes par le rail. Son informateur sera plus tard arrêté par la Gestapo et fusillé. [elle fut ainsi en liaison avec le réseau Goélette-Frégate créé par un ingénieur la SNCF].

"Elle fournit également du matériel (ronéo) à un maquis du Morvan, matériel qui lui a été remis par un Républicain espagnol, réfugié en France après la victoire de Franco.

"Après la Libération, elle se maria en 1946 avec un résistant grièvement blessé en 1943 par des policiers français [et qui,] emprisonné à la Prison Saint-Paul, s'évadera quelques jours avant la retraite des Allemands.

"Entrée à la Sécurité Sociale en 1951, elle gravit les échelons (...) et terminera sa carrière comme cadre supérieur à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie..."

Adhérente à l'ANACR, elle devint Présidente du Comité de Villeurbanne, puis du Comité départemental du Rhône avant d'accéder aux organismes nationaux de Direction.

Membre du Conseil d'Orientation du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, elle était titulaire des Croix de Combattant Volontaire de la Résistance et de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Dans une lettre adressée à la famille de notre Camarade, le Président Chamberon tint à dire toute l'estime et l'affection que tous portaient à Yvonne et combien grande était notre tristesse.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ALPES-MARITIMES

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 16 octobre dernier à Nice, en présence de 48 délégués de 8 Comités locaux de l'ANACR des Alpes-Maritimes et des représentants de l'UFAC, de la FNDIRP, du C.A.R., du C.U.R., des A.C.P.G., de l'Association Azurienne des Amis du Musée de la Résistance, des Médailleurs de la Résistance; Mr. Bony représentant le député Rudy Salles.

Ouverte par Louis Piétri, Président du Comité de Nice, l'assemblée observa d'abord une minute de silence à la mémoire des Camarades disparus depuis le dernier Congrès. Puis Roger Faure, Président départemental, présenta le rapport moral et d'activité, rappelant la volonté des anciens Résistants de l'ANACR de rassembler autour de valeurs patriotiques et humanistes toutes celles et tous ceux qui, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses, qui, quelles leurs différences sociales ou leurs conceptions de la Société, avaient choisi ce combat de la liberté.

Il appela à combattre la montée du nationalisme et de l'intégrisme avec l'aide des "Ami(e)s", en s'appuyant sur le programme du C.N.R. Il félicita les anciens Résistants qui se rendent dans les établissements scolaires, aidés des "Ami(e)s", pour préparer les jeunes au Concours de la Résistance et Déportation. Et insista sur la date du 27 Mai, Journée Nationale de la Résistance.

Henriette Dubois, Secrétaire départementale, rappela ensuite que des comités, tels ceux de Saint-Martin et de Menton, subissant les méfaits de l'érosion de leurs effectifs, n'en ont pas moins à leur actif des actions tout à fait réalisables par un très petit nombre de Camarades, et dont le résultat positif, facilement porté à la connaissance de la population par voie de presse, témoignera de la vitalité de l'ANACR doublée de ses "Ami(e)s". A Cannes, Antibes, les cérémonies du 27 Mai sont officialisées et prises en charge par les Municipalités. Dans ce cas, il faut veiller à ce que les allocutions soient prononcées par un Résistant ou une personnalité connue pour ses sympathies pour la Résistance.

Puis, après le rapport financier, représenté par René Dissoubray, Solange Rodrigues, présidente départementale des "Ami(e)", fit un bilan raide de l'action des "Ami(e)", soulignant que 38 cartes d'"Ami(e)" ont été distribuées gratuitement aux lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, dont elle préside le jury départemental. Elle évoqua la participation aux cérémonies, notant que, pour la première fois, les "Ami(e)s", en tant que tels, ont été invités à participer aux cérémonies du 11 novembre.

Après la discussion et le vote des rapports moral, d'activité et financier, il est procédé à l'élection de la direction départementale, reconduisant à la présidence Roger Faure et Henriette Dubois au secrétariat général.

Représentant la Direction nationale, Jacques Varin rappela les raisons qui ont amené la Direction de l'ANACR à créer les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", puis à favoriser la mise en place des Groupes locaux et départementaux d'"Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", aboutissant à la création de l'Association Nationale en 2003. Il insista sur la nécessité pour les "Ami(e)s" d'apporter toute l'aide nécessaire aux Comités de l'ANACR afin qu'ils puissent maintenir leur activité le plus longtemps possible. Le travail de mémoire ne saurait se résumer à la seule célébration du 27 Mai - qui est notre revendication première - comme Journée Nationale de la Résistance - ou au dépôt de gerbes, car il faut répondre au besoin de mémoire, aux interrogations de la jeunesse. Il évoqua aussi la bataille de l'ANACR pour la reconnaissance des services aux Résistants qui en sont encore privés.

Une délégation se rendit ensuite au Monument des "Fusillés du Verdon" pour y déposer une gerbe.

ILLE-ET-VILAINE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le 24 septembre dernier à Saint-Jacques de la Lande. Le Président Guy Faisant remercia tout d'abord M. Daniel Delaveau, Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande remplacé par M. Bougeard, Premier Adjoint, ainsi que M. Norbert Galesne, Directeur Départemental de l'O.N.A.C., pour sa présence.

La séance est ouverte à 10 h 00, en présence de 70 participants. M. Bougeard rappelle tout d'abord que la Ville de Saint-Jacques a été durement touchée par les bombardements de la guerre 1939-1945. "Cette journée - dit-il - est placée sous le signe du recueillement, de l'émotion et de la reconnaissance. Votre combat pour la justice, la liberté et la dignité de l'homme est, au regard des événements actuels, malheureusement toujours d'actualité."

Le Président Guy Faisant rappelle les décisions de l'ANACR ayant conduit à la création de "Groupes d'Amis de la Résistance (ANACR)" Maisv compte tenu de l'effectif du Comité d'Ille-et-Vilaine, il considère que les Résistants et les Amis ne peuvent qu'y être dans la même structure; avec les mêmes droits.

Roger Dodin, secrétaire, présente ensuite le rapport des nombreuses activités départementales, citant notamment le 30 décembre 2003 la cérémonie à la Butte des Fusillés de la Maitière en Saint-Jacques-de-la-Lande, le 27 avril l'exposition Jean Moulin au Lycée Laënnec Robidou, le 13 mai l'hommage scolaire "les bourses de la Liberté", parrainage de 7 bornes par des collèges, le 7 mai la remise des prix à Saint-Malo aux élèves ayant participé au concours scolaire national de la Résistance, le 27 mai la réunion du Comité départemental suivie d'un dépôt de gerbe au Mémorial de la Résistance, le 8 juin la Cérémonie commémorative des Fusillés de Rennes au Colombier (dont 9 Républicains espagnols), le 27 juin au musée de la Résistance bretonne pour le 60^{ème} anniversaire des combats de Saint-Marcel, le 4 août les nombreuses cérémonies pour l'anniversaire de la Libération de Rennes... Le rapport est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Puis est réélue la direction départementale, présidée par Guy Faisant, avec comme vice-présidents Léa Charpentier-Le Pen, Maurice Lelièvre et Jean Rolland, Roger Dodin comme secrétaire général, Renée Thouanel comme secrétaire adjointe, André Le Chanu comme trésorier et Christine Rolland comme trésorière adjointe.

PUY-DE-DÔME

L'ANACR du Puy-de-Dôme a été partie prenante aux festivités et aux moments de gravité qui, les 28 et 29 août 2004, ont marqué la célébration du 60^{ème} anniversaire de la libération de Clermont-Ferrand et du département.

27 août 44 : Clermont-Ferrand vivait des heures mouvementées. Les Colonnes rapides, aux portes de la ville étaient prêtes à l'action. Heureusement, les Allemands (et la Milice) évacuaient dans la matinée la ville par le nord, épargnant le bain de sang tant redouté.

28-29 août 2004 : Clermont a fêté ce 60^{ème} anniversaire. Dès l'après-midi du 28 jusqu'au soir du 29, la cour de l'Hôtel de Ville et la place de la Victoire ont été le théâtre d'animations avec projection d'images de libérations de villes.

Le 28 août au soir, un grand rassemblement, organisé par le Conseil général se tenait au plateau de Gergovie, rappelant symboliquement le recul ennemi qui assura la libération du département.

La matinée du 29, celle du recueillement, avec les plus hautes autorités locales et préfectorales, les élus, les porte-drapeaux d'associations, s'acheva par une cérémonie empreinte d'une grande solennité au monument de la rue Montlosier.

DES IDÉES DE CADEAUX POUR LES FÊTES...

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)..... L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 € : 25 € x =
Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.



IL Y A SOIXANTE ANS DISPARAISAIT "FABIEN"

Comme chaque année l'ANACR marque l'anniversaire de la mort en Alsace du Colonel Fabien et de plusieurs de ses compagnons.

Avec l'Amicale du 151^e d'infanterie, elle leur rendra hommage le **mercredi 29 décembre**. Le rendez-vous est fixé à 10h30 à l'entrée du Père-Lachaise, rue des Rondeaux à Paris. Des fleurs seront aussi déposées sur la tombe de Pierre Villon.

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2004

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 25 novembre 2004 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons **051750** et **057930**, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

000911	026801	048811	067875	086635	111231	136764
001735	027520	049637	069131	086784	112864	137612
003193	027547	050840	069771	088664	113740	138347
003571	033614	051750	073291	089226	113775	139151
007855	036093	053061	073427	089843	113973	140141
008129	036382	053660	074501	091250	114616	140812
008200	037717	053781	075768	092170	115326	141409
008945	037908	057348	076271	093178	115696	143766
011414	038432	057614	076371	093706	117517	144878
011453	039477	057930	077096	094781	119257	145330
013033	039782	058466	077699	095836	119549	145392
013996	040472	058916	077824	097596	120043	149506
015631	040906	059060	078731	099215	122436	150746
015967	041103	061164	080586	099586	123810	155675
017346	043311	061311	080593	100108	124154	156038
019091	044031	061372	081277	102756	126380	156125
021941	044481	061632	081419	104211	127783	
022756	045388	061838	083817	104499	128150	
024727	045594	062732	084411	107387	128886	
025885	047780	063697	085157	107686	132637	
025886	048053	067742	085541	109606	135551	

L'ANACR et le journal de la Résistance « France d'Abord » remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

INSTANTANES DE CONGRES

Monuments de solennité,
moments de gravité, moments
de fraternité, moments de travail,
de convivialité : un congrès
de l'ANACR...



ALPES CONGRÈS - GRENOBLE - 5-6-7-NOVEMBRE 2004

Quand un président
départemental,
Pierre Fugain,
rencontre un président national,
Louis Cortot...



Martine Peters :
"Il n'y a pas de problèmes,
mais seulement
des solutions..."

Pierre Martin,
parlant enveloppes,
badges, pochettes
avec Jean Freire,
qui participa
au premier congrès
de l'Anacr...

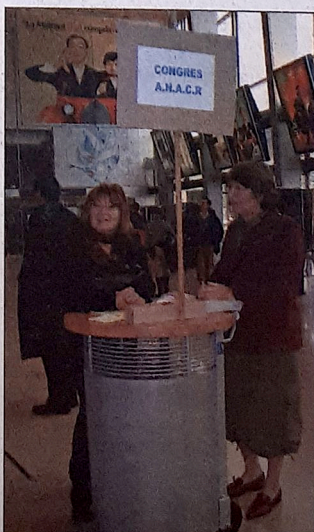


Guy Deschamps :
un œil sur la table
de littérature,
un œil sur les banderoles,
et un œil sur...

Le Congrès est clos,
mais les congressistes
s'amuse...
...avec le groupe Caméléon



L'accueil en gare : le premier et
charmant contact avec le congrès...



LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 11 €
Etranger 13 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier
numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60